14e année
numéro 284

10 Décembre 1938
prix : 2 francs

la révolution prolétarienne

revue bimensuelle
syndicaliste
révolutionnaire

DANS CE NUMÉRO

De l'État démocratique à l'État autoritaire
par Robert LOUZON

Le sursis de Munich
par Jean LEUNOIS

Les décrets-lois au village
par A.-V. JACQUET

Impressions de militant
par MOWGLI

Source gallica.bnf.fr / CODHOS / CEDIAS – Musée social

LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE

Revue bimensuelle syndicaliste révolutionnaire
(Paraissant le 10 et le 25)

●

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE, ALGERIE, COLONIES

Trois mois	10 fr.
Six mois	20 »
Un an	40 »

EXTERIEUR

Trois mois	13 fr.
Six mois	26 »
Un an	50 »

●

ADRESSER LA CORRESPONDANCE concernant la Rédaction et l'Administration à la *Révolution Prolétarienne*. 54, rue du Château-d'Eau, Paris (10e)

●

PERMANENCE :
Tous les soirs, de 18 à 19 heures

●

Tél.: **BOTzaris 21-02**

●

UTILISER POUR LES ENVOIS DE FONDS
notre compte chèques postaux : *Révolution Prolétarienne* 734-99 Paris

Sommaire du N° 284

(10 décembre 1938)

De l'état démocratique à l'Etat autoritaire ..... R. LOUZON.
Le succès de Munich ..... J. LAUNOIS.
Impressions de militant ..... MOWGLI.
Les décrets-lois au village ..... A.-V. JACQUET.

Journaux, livres, revues

Notes de B. Croce ..... A.-V. JACQUET.
Denis de Rougemont : Journal d'Allemagne ..... B. DENIZET.
C. Bougé et G. Lefranc : Histoire du travail et de la civilisation ..... G. ALBERTINI.

Faits et documents

Les syndicats jaunes de Gandhi
Résolutions de la C.G.T.

Entre nous

La Ligue Syndicaliste

La Ligue Syndicaliste se propose:

De faire prédominer dans les syndicats l'esprit de classe sur l'esprit de tendance, de secte ou de parti, afin de réaliser le maximum d'action contre le patronat et contre l'Etat;

De participer à l'œuvre d'éducation syndicale en procédant à l'examen des problèmes pratiques et théoriques posés devant le mouvement ouvrier, et en préconisant la formation de Cercles d'études syndicales;

De maintenir vivant le précepte de la Première Internationale, d'après lequel l'émancipation des travailleurs ne sera l'œuvre que des travailleurs eux-mêmes.

UN LIVRE A LIRE

H. E. Kaminski

BAKOUNINE

UNE EXCELLENTE BIOGRAPHIE — PLUS PASSIONNANTE QUE LE MEILLEUR ROMAN — DU GRAND REVOLUTIONNAIRE

Editions Montaigne

Prix : 25 francs

De l'Etat démocratique à l'Etat autoritaire

La fascisation de l'Etat français se poursuit à pas de géant. Ce qui fait la gravité des derniers décrets-lois et de la bataille contre le droit de grève qui s'en est suivie, c'est que ni les uns ni l'autre ne sont un accident. Les derniers événements ne sont que la suite éclatante de toute une série de faits du même ordre qui, étant moins spectaculaires, ont moins attiré l'attention, mais qui n'en furent pas moins aussi graves, et dont la continuité montre que, loin d'être des faits exceptionnels dus à une situation exceptionnelle, ils marquent une tendance profonde de l'évolution sociale contemporaine.

J'en rappelle les principaux, depuis ceux précédemment signalés dans la *R. P.* du 10 mai dernier.

LA TRANSFORMATION DE L'ETAT

Suppression de la séparation des pouvoirs

Le Parlement a donné au gouvernement, à deux reprises, coup sur coup, la faculté de légiférer par décrets-lois. La remise du pouvoir législatif entre les mains de l'Exécutif, après avoir été présentée comme exceptionnelle, puis être devenue normale, apparaît maintenant comme le seul procédé de législation dès qu'il s'agit de lois tant soit peu importantes. La séparation des pouvoirs, base de l'Etat moderne, et garantie, relative mais non négligeable, cependant, de la liberté des citoyens, a disparu. En France l'Exécutif avait déjà le Judiciaire entre les mains, la loi républicaine de 1882 sur l'élection des magistrats n'ayant pas été appliquée; maintenant il a aussi le Législatif; c'est donc la concentration entre les mains de l'Exécutif de tous les pouvoirs de l'Etat, ce qui est précisément la base constitutionnelle des Etats totalitaires.

Si les Chambres ont abandonné leur fonction législative, elles ont gardé, il est vrai, la possibilité de contrôler le gouvernement, mais il va de soi que lorsqu'une institution s'avoue incapable d'exercer sa fonction, celle pour laquelle elle existe, elle est tout aussi incapable d'exercer le contrôle de ceux sur lesquels elle s'est déchargée de sa fonction : un roi-fainéant n'a jamais pu contrôler un maire du palais.

On trouve un exemple particulièrement frappant de cette impossibilité dans la manière dont le gouvernement Daladier a bafoué le Parlement lorsqu'il a dépassé ouvertement la limite de temps que le Parlement lui avait imposée pour prendre ses premiers décrets-lois. La loi qui lui accordait les pleins pouvoirs stipulait que ceux-ci prendraient fin avec la session ordinaire du Parlement; c'était là une mesure de contrôle et de prudence : les Chambres siégeant, le gouvernement pouvait difficilement prendre des décrets heurtant trop le sentiment des députés.

Or, alors que la session ordinaire du Parlement avait été close le 17 juin, le gouvernement Daladier n'en a pas moins continué à prendre des décrets-lois durant encore plus d'un mois; il se contenta de les antidater en les datant tous du 17 juin; il couvrait d'un faux son illégalité. Pas un député, pas un sénateur n'ont pu ignorer cela; aucune protestation cependant ne s'est fait entendre; pas la moindre interpellation ne fut même déposée. Tout au contraire, le Parlement remercia le gouvernement de l'avoir bafoué, d'avoir violé la loi et d'être un faussaire, en... lui accordant une seconde fois des pleins pouvoirs!

Suppression de la liberté de réunion

La liberté de penser est, avec la séparation des pouvoirs, le principal critère qui permet de distinguer un régime fasciste d'un régime des « Droits de l'Homme ». « La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme », proclame la Déclaration des Droits; « tout citoyen peut donc *parler*, écrire, imprimer librement... ». En conséquence, « les réunions publiques sont libres » édicte la loi républicaine de 1881 sur « la liberté de réunion », « elles peuvent avoir lieu sans autorisation préalable ».

Or, ainsi que nous l'avons déjà signalé, l'un des premiers actes du Front populaire fut d'abroger en fait la loi de 1881, supprimer la liberté de réunion en donnant aux préfets et aux maires le pouvoir d'interdire les réunions publiques. Usant de cette législation fasciste, le gouvernement Daladier en a fait une application massive : durant un mois, pendant toute la période critique qui précéda et suivit Munich, période pendant laquelle le droit pour les citoyens d'exprimer publiquement leur opinion avait été particulièrement « précieux », toutes réunions publiques furent interdites, et, au jour même où j'écris, six semaines après Munich, une réunion vient encore d'être interdite à Paris.

La liberté de réunion, liberté républicaine fondamentale, peut donc être considérée comme morte. Elle subsiste juste comme subsiste l'exercice du droit de légiférer pour le Parlement, c'est-à-dire lorsqu'elle est sans intérêt : le Parlement légifère encore lorsqu'il s'agit d'autoriser un quelconque village à se donner un garde-champêtre, de même les réunions peuvent encore se tenir « librement » lorsqu'elles ne peuvent plus avoir d'effet sur d'importantes mesures prises ou à prendre.

Tout comme la disparition de la séparation des pouvoirs, la suppression de la liberté de réunion s'est faite sans protestations sérieuses, sans réaction, sans presque même qu'on s'en aperçoive.

Suppression du droit de grève

En troisième lieu, et c'est pour nous syndicalistes une mesure encore plus grave, le gouvernement Daladier a *supprimé la liberté du travail*. Il a érigé en principe, appliqué dans un cas et menacé de l'appliquer dans un autre, *le travail forcé*.

Prétextant que le débarquement des primeurs d'Algérie le dimanche était nécessaire à la défense nationale! — plaisanterie aussi grossière que celle de dater du 17 juin des décrets rédigés en juillet — l'Etat français a obligé, par la force, les dockers de Marseille à

travailler. Il les a « réquisitionnés », c'est-à-dire contraints au travail; si ceux-ci avaient refusé de travailler, c'était la prison; et, pour qu'ils comprennent bien que le temps du travail libre était désormais passé pour les travailleurs français, les dockers durent décharger les navires, gardés par des Sénégalais armés!

Lorsque l'on apprit en France qu'il y avait des gardes armés à la porte des usines russes, chacun de déclarer que ce régime serait impossible en France, que jamais l'ouvrier français n'accepterait de travailler dans de telles conditions; le cas de Marseille, qui n'a suscité aucune réaction dans la classe ouvrière, ni à Marseille ni ailleurs, montre combien c'était là une erreur.

Aussi le gouvernement n'avait-il plus à se gêner, il s'empressa de récidiver; lorsque les ouvriers de l'aviation manifestèrent l'intention de ne travailler que 40 heures, conformément à la loi, le saxon Pomaret n'hésita pas à les menacer des foudres judiciaires, — et, sur l'ordre des nationaux-communistes, ils s'inclinèrent.

Dès lors que reste-t-il du droit de grève? De ce droit qui, lui, ne date même pas, comme celui de réunion, de la Troisième République, mais de l'Empire. S'il suffit à un ministre de déclarer — si absurde que cela soit — qu'un travail est nécessaire à la défense nationale pour que le prolétariat soit obligé de travailler, sous peine de conseil de guerre, aux conditions qu'on veut lui imposer, il n'y a plus de droit de grève. Il n'y a plus de liberté du travail. C'est, je le répète, le *travail forcé*, tout comme dans les « camps de travail » de Hitler, dans les usines de Staline, ou, pour les indigènes, sur les chantiers des colonies françaises. Le droit de grève, qui avait toujours été respecté jusqu'ici, même lorsqu'on aurait pu légitimement prétendre qu'il s'agissait de défense nationale, dans le cas par exemple des ouvriers métallurgistes de 1918, ne peut plus désormais s'exercer que lorsqu'il plaît au gouvernement de le tolérer. Tout comme le droit de réunion, il est devenu une concession, ce n'est plus un droit.

LA TRANSFORMATION DE L'ECONOMIE

Lorsque des changements politiques d'une d'une telle importance se produisent, lorsqu'ils s'opèrent successivement, selon une marche progressive et continue, lorsqu'en outre ils se retrouvent, sous une forme plus ou moins accusée, dans tous les pays (au moins dans tous ceux d'une même civilisation), il va de soi, pour nous autres matérialistes, qu'ils proviennent d'un changement profond qui s'effectue dans l'économie.

Quel est ce changement?

Ce changement c'est le passage de l'économie capitaliste à l'économie corporative, c'est le retour aux formes économiques de l'Ancien Régime.

Durant tout le siècle dernier et les premières années de ce siècle-ci, l'industrie et le commerce ont été, dans leur ensemble, indépendants de l'Etat. La bourgeoisie demandait à l'Etat de remplir uniquement des fonctions de police, d'assurer l' « ordre », c'est-à-dire la paisible jouissance de ses biens en lui garantissant la possession de ses moyens de production contre les travailleurs mal intentionnés qui auraient voulu l'en déposséder; c'était tout. Les moyens de production, elle se chargeait de les faire fonctionner sans l'intervention de l'Etat. Tout possesseur de capital était libre de monter l'industrie ou le commerce qui lui plaisaient, de les faire marcher comme il l'entendait, d'en vendre les produits comme il le pouvait, à des prix qui n'étaient déterminés que par le marché, c'est-à-dire par une discussion libre entre acheteurs et vendeurs.

Or, ce régime économique a subi, ces derniers temps, un changement profond dont les premières manifestations remontent à une quarantaine d'années, mais qui ne s'est vraiment généralisé que ces tout derniers temps. Bien que s'étant opérée sans bruit, sans éclats, c'est, en réalité, une transformation de fond en comble qu'a subie l'économie bourgeoise.

Il n'y a à peu près plus maintenant une seule branche de production qui ait une vie vraiment libre, plus une seule qui se maintienne autrement que grâce à une intervention, directe ou indirecte de l'Etat.

Prenons, par exemple, le cas de l'agriculture.

Les deux principales cultures françaises sont celles du blé et de la vigne. Toutes deux ne subsistent que grâce à une intervention massive et continue de l'Etat. Que l'Etat laisse à eux-mêmes le producteur de blé et le vigneron, et la paysannerie française tout entière sombre; une énorme partie des terres actuellement plantées et cultivées devrait retourner à la friche.

Si le cultivateur français peut encore vivre de sa terre (de la manière dont il la cultive), c'est uniquement parce que l'Etat lui achète le blé à un prix colossal, entièrement artificiel, qui n'est pas moindre, à l'heure actuelle, que *le triple* du prix mondial, c'est-à-dire le triple du prix auquel le paysan devrait vendre si l'Etat n'intervenait pas. Si le vigneron français subsiste, c'est que l'Etat assure au vin des prix non moins artificiels que celui du blé, en organisant la raréfaction obligatoire du vin, d'une part par la distillation obligatoire d'une partie importante de la récolte, et d'autre part par le stockage, non moins obligatoire, d'une autre partie de la récolte, stock qu'on n'autorise à aller sur le marché, au compte-gouttes, que lorsque, grâce à cette gigantesque manœuvre d' « accaparement », les prix ont atteint un niveau jugé suffisamment élevé.

Tel est le régime des deux produits fondamentaux de la culture française, c'est-à-dire des produits dont vit près de la moitié de la population française tout entière. D'ailleurs, pour presque tous les produits agricoles secondaires, depuis la betterave jusqu'à la chicorée, c'est le même régime, sous des modalités différentes.

Il en est pour les produits agricoles coloniaux comme pour ceux de la métropole. Soit en réservant le marché français exclusivement aux produits des colonies françaises, soit, lorsque la production coloniale est insuffisante pour suffire aux besoins de la consommation française, en donnant aux producteurs coloniaux une subvention, fournie par une taxe sur le même produit importé de l'étranger, l'Etat assure aux produits agricoles des colonies françaises des prix non moins artificiels, constituant des véritables privilèges sans lesquels la production agricole française (sauf pour quelques rares produits) ne pourrait subsister.

Ce n'est que grâce à ces privilèges qu'ont pu

être notamment créées dans les colonies françaises la culture de la banane, celle du cacao, celle du café, ou qu'ont pu être maintenues celle de la canne à sucre, celle du caoutchouc.

Dans l'industrie le processus n'a pas été le même que dans l'agriculture, mais le résultat est identique.

Dans l'agriculture ce sont les cultivateurs qui se sont adressés directement à l'Etat pour supprimer leur liberté commerciale, pour fixer — directement, comme pour le blé, indirectement, comme pour le vin — des prix artificiels et uniformes; dans l'industrie, ce sont, au contraire, les industriels qui ont, par des accords privés (« cartels »), supprimé entre eux la concurrence, afin d'obtenir pour leurs produits des prix artificiellement élevés. Le mouvement a commencé par les plus grandes industries, là où le petit nombre d'entreprises et la grande quantité de capitaux nécessaires pour monter une entreprise nouvelle rendaient l'accord particulièrement facile.

S'il est vrai que, dans une première période, ces accords s'établirent en dehors d'une intervention directe de l'Etat, ils n'ont pu, même alors, se faire qu'*avec l'autorisation tacite de l'Etat*. La non-intervention de l'Etat dans l'économie, base de toute l'organisation sociale du dix-neuvième siècle, n'est en effet acceptable qu'à la condition qu'à l'intérieur de chaque branche économique règne une entière liberté, une entière indépendance des producteurs les uns à l'égard des autres. On ne peut laisser établir les prix librement, par le simple jeu de l'offre et de la demande, que si l'offre et la demande sont réellement libres, que si chacun offre son produit à un prix qu'il détermine vraiment lui-même, sans entente avec ses possibles concurrents.

Le jour où il n'en est plus ainsi, le jour où, au lieu d'un marché libre, il y a un monopole de fait, le jour où il n'y a plus, malgré la multiplicité des raisons sociales, qu'un seul vendeur, où le prix ne se trouve plus fixé que du fait d'une volonté arbitraire, la base du système s'effondre. C'est pourquoi le vieux Droit, le Droit de la Révolution, le Droit qui prévalut en France pendant plus d'un siècle, avait rigoureusement interdit toute entente entre producteurs. La « coalition », l' « accaparement » furent la bête noire de tous les juristes bourgeois de la grande époque, ce qui se concrétisa dans le fameux article 419 du Code pénal qui punissait de un mois à un an de prison, et de deux ans à cinq ans de « surveillance de haute police », tous ceux qui se coalisaient pour ne vendre une même marchandise qu'à un certain prix.

Les « cartels », coalition permanente et avouée pour ne vendre qu'à un certain prix, furent un défi ouvert et public à cet article 419; ils ne furent pourtant jamais poursuivis, ou tout au moins condamnés. L'évolution économique se rit des articles de Codes. Les cartels se développèrent tout à leur aise, parvenant bientôt au point où ils représentaient une part si importante de l'économie que l'Etat n'eut plus qu'à les reconnaître.

Les cartels avaient d'ailleurs besoin de cette reconnaissance, d'abord pour s'assurer qu'il ne prendrait pas un beau jour à l'Etat la fantaisie de tenter de les dissoudre, ensuite, pour pouvoir obliger, le cas échéant, des confrères récalcitrants à entrer dans le cartel, enfin et surtout pour protéger leur monopole sur le marché français contre les concurrents étrangers.

A l'heure actuelle, on peut dire que toutes les branches maîtresses de l'industrie française vivent sous le régime du cartel, que, non seulement l'Etat les y autorise, mais les y encourage. Le cartel est le régime de toute la métallurgie, depuis celle du fer jusqu'à celle de l'aluminium; c'est le régime de toute l'industrie chimique, depuis les engrais jusqu'aux matières colorantes; c'est le régime des charbonnages, etc. En un mot c'est le régime de tout ce qu'on a appelé l' « industrie lourde », pour marquer précisément que c'est celle qui est du plus grand poids dans l'économie d'un pays.

Ce n'est pas tout.

Sous de multiples nécessités, dont l'origine apparaît comme différente, mais qui, toutes, aboutissent au même résultat, de nombreuses autres industries furent placées sous le régime de l'intervention et de l'appui direct de l'Etat.

Raison de défense nationale : les entreprises de fabrication de matériel de guerre ont été mises sous le régime de « nationalisation », ou sous celui d' « économie mixte » qui les soustraient, dans un cas comme dans l'autre, à la concurrence; le raffinage et le commerce du pétrole ont été étroitement « contingentés » par l'Etat, de telle sorte que la vie et le développement de chaque entreprise dépend directement des mesures que l'Etat prend à son égard.

Raison de prestige : la marine marchande ne pouvant jouir de prix de monopole car ne pouvant de par sa nature être soustraite, par droits de douanes ou prohibitions, à la concurrence étrangère (sauf pour le trafic avec les colonies, et, dans ce cas, elle est, depuis longtemps, cartellisée), l'Etat est venu à son secours en donnant aux grandes compagnies de voyageurs (Transatlantique, Messageries Maritimes) des subventions considérables, comblant d'une manière ou d'une autre leur déficit, et en payant, en outre, à toutes les compagnies, celles à cargos comme celles à paquebots, une partie des salaires de leurs marins.

Raison de protection d'une autre industrie : pour diminuer le déficit des chemins de fer, l'Etat a institué le monopole des transports routiers, avec prix minima.

Enfin une généralisation quasi-totale de la suppression de la liberté des prix a été tentée ces derniers temps, sous prétexte de « lutte contre la vie chère ». En soumettant toute augmentation de prix à la nécessité d'une autorisation préalable, l'Etat s'est institué le grand maître des prix dans toutes les branches de la production; il lui est loisible par là de tuer tel ou tel commerce ou industrie, d'assurer à tel autre un petit profit, à tel autre un profit très élevé. En s'instituant le maître de la hausse des prix, ce qui, en période de dépréciation monétaire, revient à être le maître des prix eux-mêmes, l'Etat est devenu le dispensateur général du profit.

Il est vrai que par ses décrets-lois Reynaud n'a maintenu la nécessité de l'autorisation préalable pour la hausse des prix que pour les industries cartellisées et pour le commerce de détail, mais comme toute l'industrie lourde, celle dont les produits sont à l'origine des divers produits manufacturés, est cartellisée, il

s'ensuit que le système du prix fixé par l'Etat est maintenu aux deux extrémités du processus économique, si bien que la liberté rendue momentanément au marché libre sera presque inopérante (sauf peut-être dans le textile); elle ne doit être considérée que comme un coup de chapeau (1) à un régime qui s'en va.

Le terme de cette transformation économique et sociale est bien représenté par le régime actuel de l'industrie de la chaussure.

On sait que, depuis plus de deux ans, il est interdit d'ouvrir sans autorisation aucune fabrique de chaussures, aucun magasin de ventes de chaussures, aucun atelier de réparations — pas plus une échoppe de cordonnier qu'une usine. Bien plus, il ne peut même être effectué « dans les usines, fabriques et ateliers » aucune transformation ayant « pour effet d'augmenter la production »; il ne peut pas davantage être acquis des magasins de vente même déjà existants. L'industrie et le commerce de la chaussure sont donc dès maintenant constitués en une véritable « corporation », une corporation totalement fermée.

Je ne crois pas me tromper en disant que le régime actuel de la chaussure est l'idéal auquel aspirent aujourd'hui à peu près tous les industriels et tous les commerçants français, petits et gros. Toute nouvelle concurrence étant, par ce régime, interdite, les actuels nantis ont toute possibilité de s'entendre afin de fixer des prix leur assurant, sans efforts, un profit « confortable »; c'est le rêve de notre bourgeoisie fatiguée.

Le récent établissement de la carte d'identité obligatoire pour les commerçants étrangers, qui va permettre d'interdire aux étrangers de s'établir, est un premier pas sur la voie de ce contingentement général des entreprises, dont il a déjà été déposé à la Chambre des projets fort complets.

COMMENT CETTE TRANSFORMATION DE L'ETAT EST FONCTION DE CETTE TRANSFORMATION DE L'ECONOMIE

L'institution d'un pareil régime économique entraîne nécessairement le changement du caractère de l'Etat. A l'économie libérale correspond l'Etat libéral; à l'économie cartellisée et corporative correspond l'Etat autoritaire.

Lorsque la bourgeoisie capitaliste n'a pas besoin de l'Etat, qu'elle peut remplir sa fonction économique sans aide de l'Etat, elle est indépendante de l'Etat, et, par suite, peut le commander. L'Etat est alors, au vrai sens du mot, un « Etat de classe »; c'est la classe économique qui gouverne, l'Etat n'étant que son chargé d'affaires, son mandataire. En dehors du mandat qu'il reçoit d'elle, il n'existe pas, pour ainsi dire, il n'a par lui-même aucune force, aucune autre autorité que celle que lui confèrent ses mandants. Le pouvoir étant ainsi réellement entre les mains de la classe économiquement dirigeante, et toute classe dirigeante ayant la prétention de représenter l'ensemble de la population, d'être « le peuple », l'Etat est dit « démocratique ».

Il n'en est plus de même lorsqu'au lieu de demander seulement à l'Etat ce qui est de l'intérêt commun de la bourgeoisie, le maintien de l' « ordre », chaque groupe de bourgeois, chaque groupe de capitalistes engagé dans une branche particulière de la production, demande à l'Etat de lui concéder des privilèges destinés à maintenir ou à accroître le profit de son groupe.

Les intérêts de l'un de ces groupes ne peuvent en effet être servis qu'au détriment de ceux des autres groupes. Dans la répartition de la plus-value — produite par l'ensemble du prolétariat — entre les différents groupes de capitalistes, au moyen du mécanisme des prix, tout ce qui va aux uns ne va naturellement pas aux autres. Ce qui va à l'agriculture ne va pas à l'industrie et vice-versa; ce qui va aux charbonnages ne va pas aux métallurgistes, etc. Maître des prix, l'Etat est donc ainsi que nous l'avons déjà indiqué, maître de la répartition du profit. Dès lors, à la place d'être le simple mandataire commun à toute la bourgeoisie, il devient *l'arbitre* entre les différents groupes de la bourgeoisie. Conséquence inéluctable : il devient indépendant de la bourgeoisie, il peut se constituer, au moins dans une certaine mesure, comme une puissance autonome. Il reste bien un « Etat de classe » en ce sens qu'il continue à maintenir dans l'obéissance et la servitude la classe exploitée, mais il devient distinct de la classe exploiteuse; il peut avoir une existence par lui-même, une force propre : il cesse d'être démocratie, il devient *autocratie*.

Telle est la genèse, à mon sens, de la transformation de l'Etat, telle que nous la voyons actuellement s'accomplir.

CONSEQUENCES : DECLIN DU SENTIMENT DE LA LIBERTE, ANTISEMITISME

Du fait que l'activité économique des bourgeois n'est plus libre, que les bourgeois ne comptent plus, pour assurer leur profit, que sur les contraintes qu'Etat et Corporation exerceront à l'égard de chacun d'eux, du fait qu'au lieu de diriger l'Etat, ils sont maintenant arbitrés par l'Etat, le sentiment de la liberté et celui de la dignité cessent d'avoir cours. Lorsqu'on passe le plus clair de son temps à quémander des « protections », lorsqu'on n'espère plus qu'en des « privilèges », on ne saurait plus concevoir ce qu'est la liberté. La liberté économique disparue, la liberté tout court disparaît pareillement.

Une autre conséquence, un peu particulière, de cette transformation de l'économie, bien significative, est l'antisémitisme.

Le rôle historique des Juifs, ce qui explique leur existence, c'est d'être précisément *la négation de l'économie corporative:* ils représentent congénitalement l'opposition à toute entrave mise à l'activité économique libre, à

(1) Les coups de chapeau de ce genre sont, en France, extrêmement nombreux; ils sont même la règle. Ce sont eux qui sont la cause du malaise, de la véritable angoisse qui, sur le plan de l'économie, étreint la population française. Tout pousse au cartel et à l'économie d'Etat, toutes les mesures prises tendent en fait dans cette direction; néanmoins, on continue à déclarer que ce sont là des choses très pernicieuses, que la vérité est dans l'économie libérale, que si on s'en écarte ce n'est que provisoirement, parce qu'on y est forcé par « les circonstances ». Au lieu de s'engager carrément sur la voie qu'on suit, on n'y va donc que peureusement, par une marche zigzaguante. D'où une contradiction permanente entre ce que l'on proclame et ce que l'on fait, et entre les diverses parties de ce que l'on fait; c'est cette contradiction qui provoque cette « sensibilité maladive » que Lebrun dénonçait au récent banquet de la Presse, ainsi que la stagnation de la production.

la liberté du commerce, de l'industrie, de la banque. Producteur, vendeur, banquier, le Juif ne veut rien connaître qui lui interdise de produire à meilleur marché, de vendre plus cher, de prêter à un taux plus élevé, rien d'autre que la résistance de ceux avec lesquels il traite. Par là il est, comme l'a remarqué Marx, le capitaliste type, le capitalisme fait homme — étant bien entendu qu'il s'agit du seul capitaliste que connaissait Marx, celui du siècle dernier, celui de la libre concurrence. C'est par là, par son dédain de toute règle, de tous obstacles mis par la tradition, la morale ou la législation à la liberté économique illimitée de l'individu que le Juif, à la fois s'est toujours attiré l'hostilité de ceux parmi lesquels il était appelé à vivre et dont il bouleversait les règles statutaires, et qu'il a été, par la même raison, le « sel de la terre », qu'il peut se considérer, à juste titre, comme un « peuple élu ».

Dans les périodes d'équilibre social et économique, et de décadence, où chacun jouit paisiblement d'une situation antérieurement acquise, où toutes les règles morales et sociales ont pour but de garantir à chacun sa situation, ou bien le Juif est chassé, ou bien il est mis en ghetto.

Il est chassé dans les pays où il existe une classe urbaine suffisante. Il est mis en ghetto dans les pays presque exclusivement agricoles et artisanaux, où une fonction urbaine est nécessaire mais que la population indigène n'a pas le goût ou n'est pas en mesure de remplir.

C'est dans ces derniers pays que le Juif, lorsqu'il est chassé d'ailleurs, trouve un refuge (Afrique du Nord, Europe orientale), mais il y est parqué dans des professions et des lieux spéciaux, il y est frappé d'une série d'incapacités qui lui interdisent de s'introduire dans ce qui est le domaine propre de la population indigène.

Par contre, lorsqu'une grande révolution économique s'accomplit, lorsque, sous l'aiguillon d'une révolution technique, les anciens rapports sociaux sont balayés, que les « situations acquises » se trouvent, par force, démolies, qu'on est à nouveau devant la table rase, devant une nouvelle civilisation à édifier librement, le Juif réapparaît, il apparaît avec tous les droits ou à peu près, et c'est alors lui le grand animateur de la marche en avant. Les vieilles barrières étant tombées, et de nouvelles n'étant pas encore édifiées, chacun pouvant se livrer à une activité économique « déréglée », le Juif, dont la seule règle est traditionnellement de ne pas en avoir, est en plein dans son élément : Israël devient roi.

C'est ainsi que l'on voit toujours dans l'histoire la Liberté accompagner la liberté du Juif, l'émancipation du Juif signifier une période de grand progrès.

Au moyen âge le Juif a été roi en Espagne lors de la grande civilisation arabe; au dix-septième siècle le Juif a été roi en Hollande, lorsque l'aile marchante de la civilisation s'est déplacée de la Méditerranée vers la mer du Nord; au dix-neuvième siècle, lorsque la révolution industrielle de la fin du siècle précédent eut fait de l'Europe occidentale, puis de l'Amérique du Nord, les terres d'élection de la plus grande transformation de la civilisation que l'histoire ait jamais enregistrée, le Juif fut roi en Europe et en Amérique, cessant même plus ou moins d'y apparaître comme juif, tant était grande l'identité du capitalisme avec le judaïsme.

Mais c'est pourquoi aussi, lorsqu'une société a achevé de parcourir sa phase révolutionnaire, lorsqu'elle tend à s'ossifier afin de maintenir les situation nouvellement acquises, le Juif, contempteur, par fonction, des règles et des statuts, le Juif, prototype de l'activité économique libre, est chassé. L'expulsion des Juifs accompagne toujours les époques de décadence, non qu'elle en soit, à proprement parler, la cause, mais elle lui est corrélative.

L'actuel antisémitisme européen ne doit donc pas être confondu avec d'autres antisémitismes. Il ne doit pas être confondu avec l'antisémitisme français du siècle dernier, dont Drumont et l'agitation nationaliste de 1900 furent les dernières manifestations. Cet antisémitisme n'était en effet qu'une manifestation réactionnaire : quelques restants d'Ancien Régime qui soupiraient après le bon vieux temps, l'époque des nobles, de la toute-puissance de l'Eglise et... de l'absence de Juifs; c'était un antisémitisme fondé sur des souvenirs, non sur la réalité économique du moment; rien de dangereux.

L'antisémitisme actuel ne doit pas davantage être confondu avec les pogroms antisémites des pays agricoles d'Europe orientale et d'Afrique. Les Arabes auxquels on fait grief de leur antisémitisme ont coutume de répondre qu'ils sont les seuls qui n'expulsèrent jamais les Juifs, qu'au contraire ils les recueillirent toujours lorsque ceux-ci furent chassés d'autres pays tel l'Espagne, — et c'est tout à fait exact. C'est que dans ces pays agricoles, Juifs et non-Juifs vivent en état de véritable symbiose; ils constituent deux sociétés fondamentalement différentes, mais qui sont complémentaires l'une de l'autre; elles ne se mélangent pas, mais elles sont en rapports réciproques constants; l'une ne saurait vivre sans l'autre. Les pogroms ne doivent donc y être considérés que comme des querelles de ménage, des querelles qui sont rendues particulièrement nécessaires lorsqu'une technique monétaire insuffisante ne permet pas d'opérer la réduction des dettes par le moyen pacifique de la dévaluation.

Dans l'Europe d'aujourd'hui l'antisémitisme a une toute autre portée. Il ne s'agit plus de regrets romantiques ni de pogroms; il s'agit d'expulsion. Il s'agit de supprimer toute activité économique juive parce que celle-ci est incompatible, par nature, avec une économie corporative. La révolution industrielle du dix-huitième siècle a achevé son cours révolutionnaire; en un siècle et demi d'efforts et d'activité extrêmes, de liberté économique quasi illimitée, elle a accompli son œuvre, elle a créé en même temps qu'une nouvelle civilisation, une nouvelle société. Celle-ci n'aspire plus maintenant qu'à se stabiliser. Plus de concurrence! Plus de liberté! Et donc... plus de Juifs! Le règne d'Israël en Europe est, pour le moment, aussi fini, et pour les mêmes raisons, qu'est fini l'Etat démocratique.

LA DIALECTIQUE N'EST PAS UN VAIN MOT

Cela n'est évidemment pas très réjouissant, mais je crois qu'il n'est vraiment plus possible de se cacher la vérité.

Dès les débuts du fascisme j'avais eu, personnellement, l'impression très nette que la disparition, dans l'un des grands pays de l'Europe occidentale, au lendemain même

d'une victoire militaire, de l'Etat démocratique, devait avoir des raisons profondes, que c'était là un phénomène intimement lié au crépuscule de l'économie libérale, déjà fortement avancé. « L'Etat fasciste, c'est l'Etat des monopoles », écrivais-je dans l'*Humanité* peu après la marche sur Rome.

Mais ce sont là des choses sur lesquelles on espère toujours se tromper. Aussi, au premier trébuchement du fascisme, lorsque Primo de Rivera fut tombé et qu'Hitler ni Dollfuss n'étaient encore, je m'empressais de croire que j'avais fait erreur, que le fascisme n'était qu'un fait particulier aux pays retardataires, destiné à accélérer leur marche sur la voie de l'industrialisation; aujourd'hui, après non seulement la chute de la République de Weimar et celle de la République autrichienne, mais surtout après les transformations, moins spectaculaires mais d'autant plus probantes, subies par l'Etat français, on ne peut plus, même en y mettant toute la bonne volonté possible, continuer à se leurrer.

Pas plus que les guerres, les crises économiques n'orientent le développement social, celui-ci est exclusivement fonction de la technique et des rapports économiques qu'elle engendre, mais, si les crises ne déterminent pas le développement social, en revanche, tout comme les guerres, elles l'accélèrent. C'est la crise commencée en 1929 qui a amené le rapide développement de l'hitlérisme et la non moins rapide fascisation de l'Etat français. Peut-être — bien que ce soit fort loin d'être sûr — n'y aura-t-il plus de nouveaux pas, aussi accentués, dans cette voie, avant la prochaine crise cyclique. En revanche, il apparaît comme probable, que cette nouvelle crise — dont nous ne sommes sans doute plus très loin — ne s'achèvera pas sans amener la fascisation générale de l'Europe.

Telle est, à mon avis, la direction générale de l'évolution de notre société bourgeoise. Evolution politique et sociale commandées elles-mêmes par une évolution économique.

Cette évolution peut être arrêtée par une mutation. L'évolution qui conduit la société capitaliste de la liberté économique au monopole, et de l'Etat démocratique à l'Etat autoritaire serait inévitablement arrêtée, cela va de soi, par la destruction de la société capitaliste et l'avènement d'une société nouvelle. Mais si les prolétaires se refusent encore, comme ils l'ont fait, il y a vingt ans, à acomplir leur destin (celui qui paraissait, du moins être le leur), s'ils se refusent à devenir les « fossoyeurs du capitalisme », les événements suivront leurs cours...

Même dans ce cas, cependant, il conviendrait de ne pas désespérer. La dialectique n'est pas un vain mot. Elle est la réalité même. Au fur et à mesure que l'évolution se poursuit dans un sens, naissent, du fait même de cette évolution, des forces de sens contraire, agissant dans une direction diamétralement opposée, et qui préparent un autre avenir.

De même que la libre concurrence a produit, par son propre jeu, la concentration des entreprises, et a ainsi réalisé les conditions nécessaires à la constitution des monopoles, négation de la concurrence, — de même l'économie des monopoles, et le fascisme qui en est la conséquence, engendreront à leur tour, par leur propre développement, leur propre négation.

R. Louzon.

Pour les dettes du "Cri du Peuple"

PREMIERE LISTE

Merci aux déjà nombreux camarades qui ont répondu à mon appel. La première liste de souscription, arrêtée au 4 décembre, atteint 955 francs. C'est un bon résultat, et j'espère pouvoir, avec l'aide de ceux qui vont suivre l'exemple ainsi donné, tenir les engagements pris d'ici à la fin de l'année, engagements qui s'élèvent, je le rappelle, à 1.447,85. Un premier versement de 300 francs a été fait aux agents d'affaires de M. Georges Dangon. Celui-ci a accepté, d'autre part, le mode de libération par acompte mensuel de 300 francs que je lui avais proposé. Enfin, je compte bien solder la dette Hachette avant la Saint-Sylvestre.

Restera donc à assurer, pour 1939, le versement mensuel de 300 francs promis à M. Georges Dangon. Un certain nombre de camarades ont bien voulu m'assurer d'un versement répété chaque mois. Voici leurs noms :

Pierre MONATTE, HOUPEAU, CHARDY, PRUNAC, JUIN, FOY.

Ces six camarades m'ont dit qu'ils verseraient chacun une cotisation mensuelle établie par eux-mêmes selon leurs possibilités. Au total, cela fait 75 francs d'assurés chaque mois. Il me reste à trouver des engagements pour 225 francs.

Voici la première liste des envois d'argent qui me sont parvenus, soit directement, soit à mon compte de chèques postaux 2065-09 Paris: Maurice Chambelland, 3, place Séverine, le Pré-Saint-Gervais (Seine) :

Hélène Croze	150
Chardy	50
A. Charroin	50
L. Marzet	20
L. Nicolas	15
Daniel Martinet	50
Liliane Depollier	20
Gavard	10
Marcel Reverchon	20
Victor Godonnèche	50
Farsy (Pas-de-Calais)	10
Mlle Chapotot	50
Eugène Sauvé, Périgueux	30
Foy, à Stains	20
M. D. (Loire)	100
Jean Loiseau (Rhône)	100
Marcel Martinet	50
Augustin Dehay (Lens)	100
Pierre Monatte	10
Joseph Cortisse (Belgique)	50
Total de la première liste	Frs 955

Encore une fois merci à tous! J'étais sûr que les lecteurs de la « R. P. » ne me laisseraient pas seul aux prises avec les difficultés de la tâche que j'ai prise sur les épaules en 1932. A cette époque, je n'ai pas voulu que le « Cri du Peuple » et ses responsables fussent déclarés en faillite. Je continue à croire qu'un militant ouvrier ne pouvait accepter une telle solution. Avec l'aide de tous les amis de la « R. P. », j'espère bien parvenir, le temps aidant, à tenir les engagements pris.

Recettes et dépenses seront publiées chaque quinzaine.

M. Chambelland.

Le sursis de Munich

La tension de Septembre et l'accord de Munich ont jeté le trouble dans les esprits. Le désir profond de paix et la haine ou la crainte de l'hitlérisme sont des sentiments contradictoires facilitant toutes les oscillations de la pensée.

Il est indispensable d'éviter toute confusion et de préciser avec netteté notre position sur toutes les questions que nous pose, à un rythme accéléré, la pénible gestation de l'Europe de demain. La nécessité où s'est trouvé Louzon de donner quelques explications complémentaires sur son antibellicisme, à la suite de son article « Tchécoslovaquie et France », montre les doutes qui assaillent nos camarades.

Par ailleurs, il ne suffit pas d'envoyer la Tchécoslovaquie au diable pour mettre à l'abri ce bien, si précieux entre tous, qu'est notre vie. Nous ne pouvons nous désintéresser de ce qui se passe en Enrope Centrale. Les conséquences pour notre pays risquent d'en être telles que le plus petit village de France ne saurait y échapper (fascisation intérieure, inflation, guerre).

Comme l'on justement signalé Louzon, la classe ouvrière, en tant que telle, n'a joué aucun rôle dans la crise récente. C'est regrettable, mais c'est un fait. La tâche des révolutionnaires est de réveiller dans le prolétariat la volonté d'une politique indépendante (le C.S.A.C.G. fait à cet égard d'excellente besogne), mais nous devons nous résigner, pour un certain temps encore, à faire un choix entre les politiques des impérialismes en présence.

L'importance de l'opinion publique

On a déjà beaucoup épilogué sur l'influence qu'aurait ou n'aurait pas eue sur les derniers événements la propagande pacifiste.

Il y aurait quelque naïveté à croire que l'accord de Munich a été conclu sous la seule poussée de l'opinion publique. Bien évidemment, les termes en ont été préparés et voulus par le capitalisme anglais.

Mais les gouvernements anglais et français n'auraient pu aussi facilement réalisé cet accord s'ils avaient eu à surmonter l'opinion passionnée d'une grosse majorité de l'opinion publique.

Le fait que de larges couches de populations s'opposaient à la guerre pour des raisons diverses (pacifisme réel, sympathies hitlériennes, antistalinisme, sentiment d'infériorité militaire, appréhension de bouleversements sociaux, etc.) a fortement contribué au succès de la politique de Londres opposée à celle de Moscou.

Si l'opinion publique antiguerrière n'a pas déterminé l'attitude de Chamberlain, en l'appuyant elle n'a pas permis à la tendance représentée par Duff Cooper et par Eden de triompher.

En Italie, l'attitude même de Mussolini a été indubitablement modifiée par un refus de la guerre, que le peuple italien a manifesté avec une ampleur particulière.

Non! l'action des pacifistes n'a pas été vaine.

Et nous, qui ne voulions pas nous battre pour empêcher trois millions d'Allemands d'être rattachés au Reich, nous n'avons pas à déplorer que la City ait fait aboutir une solution conforme à nos vœux.

Le pacifisme de Chamberlain

Il ne faudrait pourtant pas se leurrer sur les mobiles qui ont poussé Chamberlain. Le renforcement de la course aux armements, qui a suivi Munich, nous éclaire sur la nature de son « pacifisme ». Chamberlain n'a pas refusé la guerre, il l'a différée.

On peut déceler trois raisons à son attitude :

Le sentiment de l'insuffisance de l'aviation anglaise (rappelons-nous toujours la conférence de la Haye proposée avant 14 par le tsar pour avoir le temps de terminer son programme de fabrication de canons).

L'absence d'intérêts vitaux britanniques, engagés directement dans l'affaire des Sudètes, rendant plus difficile la mobilisation des consciences anglaises.

La volonté de ne pas faire une guerre dirigée par Moscou mais par Londres.

L'accord de Munich n'est donc qu'un sursis.

Cependant d'importants facteurs agissent en faveur d'une entente des nations européennes.

Il n'est pas impossible que les capitalistes eux-mêmes comprennent l'ineptie d'un massacre sans résultats et cherchent une répartition des bénéfices sans guerre entre Européens. Mais nous ne pourrons croire à cette compréhension des gouvernants que lorsqu'ils entreront effectivement dans la voie du désarmement ou tout au moins de la limitation d'armements dont l'emploi est uniquement envisagé, pour l'instant, contre des Européens.

La décadence française

Les derniers événements ont mis en évidence le rabaissement de la France au rang de puissance de second ordre. Notre gouvernement a joué le rôle de second, même pas brillant, de l'Angleterre.

Chamberlain n'a pas daigné convier un représentant de la France à l'entretien de Berchtesgaden; il s'est contenté de convoquer Daladier et Bonnet à Londres pour leur faire connaître ses décisions.

La cause primordiale de cette déchéance est la faible natalité française.

Mon sentiment national est assez atrophié pour que cette constatation ne me remplisse pas d'amertume et je n'ai nullement l'intention de me mettre à l'œuvre afin de combler les vides.

Quant à moi, je préférerais, si j'avais à choisir, être un citoyen du Luxembourg en liberté qu'un membre de la plus grande Allemagne, interné dans un camp de concentration.

Mais le chant du redressement national va être modulé par des sirènes de toutes nuances et le prolétariat français aura besoin de toute sa lucidité pour résister à l'entraînement patriotard.

Une utopie : l'hégémonie d'une nation européenne

Puisque la classe ouvrière n'a pas de politique extérieure qui lui soit propre, essayons d'analyser les possibilités qui s'offrent aux impérialismes.

Le rêve de tous les gouvernements européens est ou a été d'assurer son hégémonie sur le vieux monde occidental.

L'histoire a montré le caractère utopique d'un tel rêve.

Pour la France en décadence, la question ne se pose plus. La tentative de Napoléon a abouti à l'échec que l'on connaît.

L'Angleterre, dont la suprématie économique est battue en brèche de toutes parts, a renoncé depuis longtemps à une mainmise totale sur l'Europe. Tout au plus, peut-elle essayer, grâce à la subtile

astuce du Foreign Office, de conserver une place prépondérante en utilisant les rivalités des impérialismes du vieux continent.

Restent l'U.R.S.S. et l'Allemagne.

L'espoir d'une Europe soviétisée, sous la direction du parti bolchevik, n'était pas inconcevable lorsque le dynamisme révolutionnaire faisait de Moscou un centre d'attraction pour les prolétaires de tous les pays. Nous savons trop, maintenant, à quel degré de faiblesse la bureaucratie stalinienne a mis la puissance militaire russe, pour imaginer un Staline partant à la conquête de l'Europe. L'impérialisme russe ne se remettra pas de sitôt de l'affront que lui a infligé le Japon à Chang-kou-Feng et de sa carence dans l'affaire tchécoslovaque.

Hitler peut-il sans déraisonner aspirer à la domination de l'Europe? Je ne le pense pas.

Certes, le fascisme hitlérien a pris un ascendant indéniable sur ses concurrents. Il a la puissance d'expansion des mouvements en croissance. Mais les avantages qu'il a successivement remportés sont toujours dans le cadre de la reconstitution, en un bloc plus uni, des Empires centraux d'avant guerre. Il pourra aller plus loin, réaliser le Mitteleuropa, obtenir les anciennes colonies allemandes, supprimer le couloir de Dantzig. Mais là devra, à peu de choses près, se limiter son ambition. S'il entreprenait la conquête de l'Europe, il verrait se dresser contre lui la coalition des nations européennes menacées. L'Allemagne manque trop de matières premières, son infériorité numérique dans un tel conflit est trop marquée, pour qu'elle puisse escompter la victoire. S'il ne veut pas subir le sort de son prédécesseur, le Seigneur de la guerre, réduit à scier du bois et à écrire ses mémoires au château de Doorn, Hitler n'aura pas la folie de s'engager dans une pareille aventure.

Une solution : les Etats-Unis d'Europe

L'unification est pour l'Europe une nécessité vitale.

Ce n'est pas seulement pour l'Angleterre que la prise de Canton est un coup dur. C'est pour l'Europe entière.

La conquête de la Chine par le Japon crée un bloc de 400 à 500 milions de jaunes, disposant des plus importantes réserves de charbon et de fer, prêt à réaliser l'unité de l'Asie extrême-orientale et à rassembler 900 millions d'individus. (1)

Face à ce bloc, l'Europe représente environ 500 millions de blancs, mais répartis en 37 Etats et parlant plus de vingt langues différentes.

Les quatre plus grandes puissances, loin de collaborer, se renferment dans un nationalisme étroit. Des barrières douanières, toujours plus élevées, s'opposent aux échanges commerciaux et rejettent les pays dans une autarcie, anti-économique.

Obnubilées par la poursuite ou la crainte d'une hégémonie irréalisable, ces nations se ruinent en armements stériles. Le Japon, lui aussi, engloutit des sommes considérables dans ses armements, mais cet effort financier lui assure la conquête de la Chine; tandis que pour les nations européennes leurs prodigalités budgétaires n'ont pour but que d'assurer la garde aux frontières sur des lignes Maginot et Siegfried, dressées face à face, à grands frais. Pour ce qui nous concerne, Daladier nous a fait savoir que le déficit du budget se montait à 52 milliards. L'inflation est à nos portes et dans la presse entière s'élève un chœur unanime, réclamant des avions ou des navires de guerre.

Si l'Europe n'arrive pas à briser les cadres périmés des nationalités, si elle se révèle incapable de réaliser l'unification politique correspondant à son unification économique, le glas de la civilisation européenne, dont le rayonnement s'étendait sur le monde entier, aura bientôt sonné.

Contrairement à ce qui se passe pour l'Asie, cette unification ne peut être l'œuvre d'une nation isolée. Ainsi que nous l'avons vu, il n'existe pas une puissance pouvant raisonnablement poser actuellement sa candidature à l'hégémonie sur l'Europe.

Si donc, les impérialismes européens ne veulent pas se condamner à une déchéance prochaine, ils n'ont plus qu'une ressource : réaliser les Etats-Unis d'Europe; c'est-à-dire constituer une Fédération d'Etats, ayant leurs gouvernements propres, mais sans barrières douanières, avec une monnaie unique, à l'instar des Etats-Unis d'Amérique ou de l'ancien Zollverein germanique.

L'avenir nous apprendra si les capitalismes du vieux continent sont capables ou non de cet effort de rajeunissement.

Quant à nous, qui ne sommes pas patriotes même à l'échelle européenne, qui n'avons pas le préjugé de la supériorité de la race blanche, nous ne pouvons que nous réjouir de la disparition de nationalismes étroits; nous ne pouvons que favoriser toute mesure tendant à l'unification de l'Europe, étape indispensable dans la marche à l'unification du monde.

Jean Leunois.

(1) Voir à ce sujet l'article de Louzon paru dans la *R. P.* du 10 décembre 1937 sous le titre : *La marche à l'unification du monde.*

"Les amis de Paul Dussac"

Le fils de notre regretté ami Paul Dussac s'est, maintenant, fixé à Hyères, auprès de sa grand'-mère. Il a trouvé, là-bas, un emploi de comptable dans un magasin, et, depuis ce moment-là, il est à même de subvenir lui-même à ses besoins. Nous avons reçu de ses nouvelles; elles sont bonnes; mais Pierre Dussac nous a surtout priés d'exprimer sa reconnaissance à tous les camarades de la « R. P. » qui lui sont venus en aide après la mort de son père. Nous nous excusons de remplir cette mission avec un peu de retard.

D'autre part, depuis notre dernière publication des souscriptions reçues, le 25 août dernier, les envois suivants nous sont parvenus :

Mlle Decroix (Seine-Inférieure) 100 fr.; Bureau (Alger), 100; M. et S. Broussaudier (Nice), 100; R. S. (Paris), 100; Daniel Guérin, 50. — Total de cette dernière liste : 450 francs.

S'ajoutant aux précédentes (2.370 fr.), cette somme porte le total des souscriptions reçues pour Pierre Dussac à 2.820 francs. Nous avons versé les derniers 450 francs à Mme Paquier, à qui nous devions encore 630 francs pour solder la pension de Pierre Dussac au 15 juillet. Cette brave femme a déclaré abandonner les 180 francs restant à la traîne. Nos comptes se trouvent ainsi soldés, et nous voulons maintenant donner une récapitulation des dépenses correspondant à nos 2.820 francs de recettes. Voici :

Pension du 19 mars au 15 juillet (119 jours à 20 frs, soit 2.380 frs sur lesquels Mme Paquier a abandonné 180)	2.200 fr.
Chambre pendant la même période	510 fr.
Argent de poche et voyage Marseille ...	110 fr.
Total égal	2.820 fr.

Une fois de plus, les lecteurs et amis de la *R.P.* ont su accomplir leur devoir de solidarité. Qu'ils en soient remerciés! — M. Ch.

Impressions de militant

30 novembre 38. La C.G.T. vient de faire une expérience. Elle fut aussi malheureuse que celle du Front populaire. Demi-échec. Demi-victoire. Rien de plus irritant. Chacun en tire les conséquences ou les prévisions qu'il désire. On l'a bien vu au dernier Comité confédéral. Ceux dont les fédérations marchèrent le mieux étaient « en rogne » contre les autres, les moscoutaires. Ceux dont les fédérations furent défaillantes étaient pleins d'espoir pour la prochaine fois. Quelles conclusions en tirer ?

Elles sont nombreuses et sérieuses.

Une classe qui lutte pour ses droits a besoin d'une institution qui l'exprime. La bourgeoisie a eu le Parlement. Le monde du travail a le Syndicat et la C.G.T. Ce doit être le groupement sélectionné des volontaires qui se portent en avant et se battent pour les autres.

La grève générale a été une belle démonstration de cette idée.

Seuls les syndicalistes se sont battus. Ils feront école malgré les politiciens. Ils auront leur revanche, car dans le monde actuel en profonde et rapide évolution, parmi les mensonges ou les illusions de la politique et de la spéculation, eux seuls vivent avec les choses vraies et les hommes réels marqués par le métier. Ils sont un principe nouveau qui s'oppose à notre fausse démocratie comme l'économie s'oppose à la politique, et le concret à l'abstrait.

Les institutions d'aujourd'hui n'encadrent plus les faits. Brusquement la machine et la technique ont fait sauter notre paisible armature sociale. Des réformes de structure s'imposent. Toute une jeunesse monte qui le sent profondément. Mais il lui manque la connaissance, là où elle a l'enthousiasme. Ainsi s'explique la régression de la révolution russe et l'avènement du fascisme chez ces peuples jeunes et prolifiques que sont les Allemands ou les Italiens.

Allons-nous commettre les mêmes erreurs ? On pourrait le croire en pensant à la grève générale du 30 novembre. En pensant à son déclenchement, à son déroulement, aux enseignements qu'en tire la C.G.T.

Certes au congrès de Nantes, les 60 à 70 % de délégués communistes n'eurent pas de peine à utiliser à plein les opportuns décrets-lois. Il eut été difficile aux autres de s'opposer au principe de la grève. Mais n'hésitons pas à dire que personne n'a eu le courage de faire front devant la meute, et que à part le « Livre » et les « Agents des P.T.T. » tout le monde souhaitait l'unanimité.

La preuve est dans les concessions faites au premier C.C.N. qui suivit, et dans les abandons du second. Malgré — ou à cause — des incidents Renault et du Nord, la majorité s'inclina devant la minorité.

Une attitude aussi anormale provoqua un profond malaise dans la masse des syndiqués.

Dès ce moment-là, la confusion, l'équivoque étaient partout et chez tous. Les moscoutaires abusèrent de leur triomphe et partirent à fond contre les « munichois ». Beaucoup eurent alors la certitude d'avoir été dupés. Pleins de rancœur et d'amertume ils bondèrent à l'action et même quelques-uns s'insurgèrent ouvertement.

L'espoir changea de camp. Daladier-Raynaud furent certains du triomphe. Tout leur parut permis. Presse, radio, police, armée tout fut mis en œuvre. Les ouvriers eux-mêmes furent réquisitionnés dans les services publics et concédés.

Les syndicalistes furent égaux à eux-mêmes. Ceux pour qui les syndicats ne sont qu'un instrument à l'usage du Parti se dégonflèrent lamentablement. Leurs excuses abondantes et fumeuses, leur colère amusante d'aujourd'hui, nous ne les oublierons pas de sitôt. Messieurs les moscoutaires vous partirez les premiers, leur a dit Ehlers au dernier C.C.N.

Quoi qu'il en soit la C.G.T. n'a pas l'air d'avoir très bien compris. La majorité du C.C.N. continue à s'incliner devant la minorité sous le fallacieux prétexte de faire l'unanimité.

Le drame de ce temps est d'être entre deux civilisations, deux conceptions. Les uns incapables de comprendre le bouleversement des faits s'obstinent à prolonger le malentendu d'une civilisation romaine ou jacobine appliquée au monde industriel de l'abondance. Les autres tournés vers l'avenir veulent construire sans le secours d'une doctrine, d'une culture, au moins de l'expérience.

D'un côté des gens attachés au Parlement, à la Propriété, à l'Ordre, à la Bourgeoisie, aux privilèges de l'argent.

De l'autre la jeunesse folle et ardente, les brigades d'assaut autour de la mystique du plan. Les chemises noires ou brunes, les extrémistes de gauche. Chacune a son Dieu. Le père des peuples Staline. Le dynamique Mussolini. Le mystique Hitler.

Seul le syndicalisme présente un caractère conscient, rationnel, scientifique. Il est l'aboutissement logique de la civilisation machiniste. Si la C.G.T. ne le comprend pas, si dans l'expérience malheureuse du 30 novembre elle ne trouve pas les raisons et les motifs de son redressement, elle sera rejetée par les uns et les autres. Elle recevra les coups des deux côtés en lutte.

Elle peut et doit faire mieux. Il lui suffit de rester fidèle à ses origines. Elle doit redevenir le groupement prolétarien par excellence, internationaliste et pacifiste. Elle doit recouvrer son indépendance. Non seulement à l'égard des staliniens, à l'égard de tous les partis et de tous les gouvernements, mais aussi — nous n'osons pas dire surtout — à l'égard de quelques parasites qui vivent d'elle et non pour elle.

MOWGLI.

A NOS LECTEURS

Chambelland pris par la grève et actuellement alité n'a pu assurer sa rubrique de la Renaissance du syndicalisme.

Il s'en excuse auprès des camarades.

Les décrets-lois au village

Notes d'un rural

Les décrets-lois de réaction viennent de paraître. Au village où j'ai pris ma retraite, ils provoquent un vif mécontentement, mais rien de plus. A présent il n'en est guère question. Chacun les a examinés pour son propre compte, par le petit bout de la lorgnette, et s'en est tenu là. On a ressassé les mêmes formules vagues. On s'en est pris aux ministres, aux députés : « Ah les salauds! Tas de jean-foutre. Bande de trop payés! Etc. ».

Une satisfaction mauvaise, tenace, sournoise, perce pourtant dans la plupart des propos : on se réjouit de la défaite ouvrière, de l'abaissement du travailleur d'usine. Ce paria avait réussi, en juin 1936, à s'évader de son humble condition. Il avait fait trembler ses maîtres; aussi une véritable rage, — plus ou moins bien dissimulée, — avait-elle gagné toute la bourgeoisie : petite, moyenne et grande. On vient de ramener l'esclave à son ergastule. C'est parfait.

Au village, comme centre de résistance et d'information, il n'y a rien. Il existait naguère, à Blacé, une section de la Ligue des Droits de l'Homme et une section de la S.F.I.O. où se retrouvaient les militants de gauche dont plusieurs ne manquaient ni d'intelligence, ni de finesse. Mais ces deux groupes n'ont pas résisté à la faillite du Front populaire. Tout s'est d'ailleurs passé convenablement; les séparations se sont faites à l'amiable, sans créer de rancunes personnelles.

Plus d'organisation économique progressive. La coopérative de consommation a disparu à la suite des lourdes fautes commises par les dirigeants lyonnais de l'*Avenir régional*.

Dans le Beaujolais, le mouvement des vignerons n'est pas reparti. Après le 6 février, les communistes auraient pu le relancer. Mais, obéissant servilement aux ordres moscoutaires, ils ont travaillé à l'union sacrée pour la guerre à très brève échéance.

Il y a encore autre chose. En ce moment, les vignerons d'ici sont en quelque sorte hypnotisés par le péril italien. A Salles, à Blacé, les gros propriétaires ont eu l'idée de faire venir des familles italiennes. Le mouvement semble d'autant plus destiné à s'étendre que les jeunes s'évadent soit vers les emplois publics, soit vers l'armée, la marine, et l'aviation. Il s'est fait cette année une douzaine de mariages. Tous les couples, moins deux, sont partis pour la ville.

Les vignerons du pays ne se retournent pas contre le patronat. Ils en veulent aux pauvres hères qui ont quitté l'Italie. Les « macaronis », disent-ils, travaillent à des conditions honteuses et, ainsi, nous enlèvent le pain de la bouche.

En réalité que se passe-t-il? Quand la récolte est mauvaise, le vigneron italien, — comme naguère le vigneron du Beaujolais, — s'endette. Il doit recourir à l'aide pécuniaire de son *landlord* qui désormais le tient à sa merci. On voit donc renaître dans les baux (d'un an seulement) tout les vieux fatras d'il y a un demi-siècle.

Les Italiens d'ici sont-ils fascistes? On n'en sait rien, car ils vivent entre eux du moment qu'on leur fait grise mine. Mais il est certain qu'ils ne tiennent pas à retourner dans leur pays natal. Dès lors le patron n'a pas à se gêner. Il serre peu à peu la vis et le vigneron italien se résigne.

La cloison franco-italienne pourrait être aisément brisée par des militants français et italiens de la C.G.T. organisant les vignerons des deux pays. Mais on sait que la C.G.T. stalinisée pense beaucoup plus à la défense de nos colonies qu'à la défense de ses ressortissants. Rien n'est donc fait pour unir des exploités qui devraient marcher la main dans la main.

On ne peut pas dire ici que la réaction soit menaçante. Elle n'a que des vieillards à sa tête et ces vieillards sont au moins aussi isolés que les hommes de gauche. Mais ce qui est dangereux, à l'heure actuelle, c'est l'absence de tout civisme de classe. Les forces progressives sont incapables de résister à l'offensive gouvernementale parce qu'elles sont démoralisées à fond par le lamentable échec du Front populaire.

En 1936, la masse désirait une politique sociale hardie. Elle n'a pas vu que le parti stalinien, lui, voulait faire de la France entière le soldat de la bureaucratie russe. Que tout tournait autour de cette fin; que tout était subordonné à cette fin. Quand un malentendu aussi tragique existe, quand les malins de la C.G.T., ou de la S.F.I.O., font semblant de ne pas l'apercevoir, l'effondrement est inévitable. (1) Il vient de se produire; il nous donne du fascisme larvé et avec la question coloniale le danger de guerre est toujours actuel.

A.-V. Jacquet.

Blacé, 20 novembre 1938.

(1) Les malins dont je parle savent de quoi il retourne. Ils disent ne pas vouloir faire de *l'anticommunisme*. Mais où et quand les syndicalistes révolutionnaires ont-ils attaqué un seul communiste sincère? Jamais! Ils ont toujours distingué entre le communisme et le stalinisme, régime bureaucratique n'ayant pas plus de ressemblance avec le communisme que le Consulat bonapartiste avec la République de 1793. C'est servir le communisme que d'attaquer le stalinisme.

EN PASSANT...

Le repêchage d'Hénaff

Ainsi, il fallut convoquer à Paris un Comité confédéral national extraordinaire, le lundi 21 novembre, pour que Son Excellence Eugène Hénaff, cimentier honoraire, soit proclamé élu membre de la C.A. de la C.G.T. A Nantes, une dizaine de « nacos » étaient restés sur le carreau. Pensez, quelle catastrophe! Léon Jouhaux — qui n'a rien à refuser à ses nouveaux amis — avait proposé qu'on viole une deuxième fois les statuts en portant de 45 à 50 le nombre des membres de la C.A. Cela aurait permis de proclamer élus, dans l'ordre des voix obtenues, les cinq premiers des candidats non élus, cinq « nacos ». Oui, mais voilà! Hénaff Eugène n'était pas parmi ces cinq. Péniblement, il n'arrivait que le sixième. La proposition de Léon Jouhaux ne pouvait être acceptée dans d'aussi invraisemblables conditions. Qu'est-ce que pourrait bien être, je vous le demande, une C.A. de la C.G.T. sans Hénaff Eugène? Deux jours furent nécessaires pour trouver la combinaison permettant le repêchage. C'était cependant bien simple. Sur les cinq « nacos » appelés à bénéficier de la proposition de Jouhaux, le « général » décida d'en sacrifier un, arrivé deuxième pourtant, le député Michels, secrétaire fédéral des cuirs et peaux. On le suicida par persuasion, bien qu'il fît un peu la grimace. Et c'est ainsi qu'Hénaff Eugène fut, par faveur, élu dernier membre de la C.A. Son amour-propre, ou ce qui lui en reste, n'a-t-il pas souffert? Combien son repêchage a-t-il coûté à la caisse confédérale, c'est-à-dire aux cotisants? Deux questions qui, bien entendu, resteront sans réponse.

A Nantes Hénaff Eugène
Sur le carreau croula.
Il allait y mourir.
Mais Léon était là.

Il lui fallait Eugène.
Donc il le ramassa
Puis il lui fit ouvrir
Les portes de la C.A.

Ousqu'y a de l'Eugène
Léon a du plaisir!

JOURNAUX • LIVRES, REVUES

HISTOIRE ET POLITIQUE (A PROPOS DE NOTES DE B. CROCE).

Benedetto Croce ne s'est jamais incliné devant le fascisme. L'illustre philosophe continue à publier sa *Critica* et, depuis deux ans, il envoie des « notes » de l'esprit le plus fin, sur l'histoire, à la *Revue de Métaphysique et de Morale*. Ces notes, traduites avec un souci extrême, donnent une extraordinaire impression de vie. Les dernières en date s'occupent des rapports que l'histoire soutient avec la pratique politique.

Il existe des histoires partisanes. Elles sont sans valeur. Au lieu de nous restituer un passé « dont on scrute la nature ou dont on détermine la place dans le développement que l'on veut considérer, on met sous les yeux, avec les couleurs du passé, les images de choses aimables ou déplaisantes, souhaitées ou maudites, pour attirer ou effrayer, pour persuader ou dissuader, certaines actions ou certains ordres d'actions. »

Le type de ces histoires où l'on procède gaillardement aux falsifications « les plus ouvertes et effrontées » est évidemment l'histoire cléricale. Il faut lui adjoindre hélas! l'historiographie socialiste qui a certes bien raison de « mettre au cœur de l'histoire la lutte pour la distribution de la richesse » mais qui a le tort « de rejeter dans l'imaginaire tout le reste, religion, morale, philosophie, poésie. » — Ajoutons que cléricaux et socialistes sont aujourd'hui dépassés par les staliniens. Dans l'art de torturer les textes, ils sont inégalables.

Benedetto Croce note en passant que, dans toutes les nations, on écrit des histoires partisanes. Tel est le cas de l'Allemagne, de l'Italie, de la France et même de l'Angleterre bien que « sa liberté conquise depuis plusieurs siècles » et « sa large expérience de politique mondiale », lui aient incontestablement permis « de planer avec plus de sérénité dans la contemplation de l'histoire. »

Rejetons l'histoire partisane. Mais que mettre à sa place? Une histoire uniquement dévouée à la vérité? « Principe incontestable et même trop clair » car « il se perd dans le vide et le néant, dès qu'on en vient à vouloir déterminer comment il faut concevoir cette histoire. » Certes l'historien n'a pas à imiter l'incomparable procureur Wychinski demandant la tête de ceux qu'il insulte à gueule que veux-tu. Mais s'abstenir de tout jugement, en histoire, est une erreur : « L'histoire est tout entière jugement, de la racine au faîte »; en éliminant le jugement on « élimine l'histoire elle-même »; on tombe dans une simple chronique, fade et exsangue.

La véritable histoire « n'est pas froide à la manière des chroniques ou de la philologie »; elle ne partage pas non plus les haines sommaires des médiocrités violentes qui écrivent les histoires partisanes. « On y assiste à l'angoisse de la conscience morale qui se résout dans la lumineuse sérénité du vrai. »

Par sa nature propre, nous dit Croce, l'histoire authentique est libérale. « Elle ne prend pas pour principe, des institutions particulières et passagères, mais l'idée de la liberté. » Cette histoire « a toujours paru dans le monde comme une production spontanée de l'esprit humain chaque fois qu'il a cherché à comprendre dans ce qu'elles ont d'intrinsèque, une fois écarté tout voile de passion, les choses du monde. »

Les fascismes sont donc des vieilleries ne pouvant faire l'éducation historique du peuple. « Les vieux régimes absolutistes fournissaient leurs écoles de petits ouvrages d'histoire édifiante; les régimes actuels du même genre les imitent et trouvent eux aussi des plumes dociles pour mettre sur le papier les stupidités et les mensonges commandés. » On forme ainsi des fanatiques ou des hypocrites. Au contraire, la véritable éducation historique « vise à développer l'aptitude à comprendre les choses réelles en remontant à leur genèse et en les remettant dans leurs relations propres... *C'est un véritable veillée d'armes qui n'admet ni stupéfiants, ni excitants.* »

L'historien n'a rien d'un médecin posant des diagnostics puis rédigeant des ordonnances. Cette idée était celle de Taine, mais Croce en montre aisément la vanité. « Taine, écrit-il, ne fut jamais soulevé dans ses œuvres par la fraîche inspiration de la vérité. » Sa préface aux *Origines de la France contemporaine* est « une confession ingénue de nullité politique ».

Taine croyait parler de l'évolution de la France comme un naturaliste traite des métamorphoses d'un insecte. Prodigieuse sottise! « Exactement le contraire, nous le savons bien, de la méthode des véritables historiens, lesquels participant à l'histoire comme hommes de parti puisent dans cette passion même la force mentale nécessaire pour la comprendre, en dépassant la passion primitive. »

Taine avait du moins la mérite, — que n'eut pas Bourget, — de se récuser quand on le consultait. « Il se bornait à recommander de ne pas chercher les solutions simples, de procéder par tâtonnements, par compromis, d'accepter l'irrégulier et l'incomplet. » Recommandation fort sage, dit malicieusement Croce, mais « qui rentrait dans le cas d'une méthode *préférée* à une autre, d'un parti *préféré* à un autre parti. » Taine tombait de la sorte sous le coup de ses condamnations doctrinales. Il avouait « la faillite de l'histoire-diagnostic et de la politique-pharmacopée. »

Et maintenant que retenir des « notes » de Croce?

D'abord, à mon sens, que la liberté, devenue pli, habitude, est invincible. La fermeté tranquille du philosophe italien nous prouve que la liberté finit toujours, quand on le veut, par avoir le dernier mot.

Ensuite que l'on peut faire de l'excellente histoire, au jour le jour, sans cesser pour cela d'être un militant exemplaire.

Un conseil pour l'éducateur se dégage aussi des notes de Croce à savoir qu'il existe une fausse impartialité historique consistant à se tenir prudemment dans l'entre-deux et à user du style soutenu. Ne tenons pas pour l'historien le réformiste qui renvoie dos à dos la réaction et la révolution.

Enfin, — les circonstances rendent la question brûlante, — il est une chose à laquelle les éducateurs ne doivent pas se prêter : c'est à la falsification gouvernementale de l'histoire, proche parente de la falsification cléricale. Les réacteurs de tous acabits exigent présentement que l'écolier tire de l'histoire des motifs d'édification, des leçons de patriotisme. D'où la nécessité d'un « arrangement » des faits, d'une « cuisine » des événements en vue du culte de la Nation-Etat et de son Empire.

Une telle manière d'entendre l'histoire est la

destruction même de l'histoire. Cette dernière ne peut être bien servie que par des esprits libres travaillant librement dans un climat de liberté. Les syndicalistes de l'enseignement ne permettront pas qu'on les enrôle au service de l'impérialisme de leur pays.

A.-V. J.

JOURNAL D'ALLEMAGNE par DENIS DE ROUGEMONT. (Librairie Gallimard : 10 frs.)

L'auteur est professeur et protestant. En octobre 1935, il a accepté en Allemagne un poste de « lecteur » dans une vieille Université de l'Ouest qu'il ne nomme pas. Il en a rapporté ce « journal privé », dont, dès l'Avertissement, il définit ainsi la méthode : « Le journaliste privé... s'attache aux faits et aux gestes qui ne sont ni tout à fait ce que l'on croyait, ni exactement le contraire. Et il se flatte d'atteindre ainsi, mais dans l'histoire, ce même genre de réalité qu'imaginent les romanciers : Le particulier général ». Si, certes, nous n'attendions pas de Denis de Rougemont un reportage du genre *Paris-Soir*, nous ne pouvons nous défendre dès le début de la crainte de le voir imiter le fameux Anglais à son débarquement, en généralisant hâtivement des observations minuscules opérées dans un champ restreint. Je veux dire tout de suite que, surtout dans les moments où il se laisse entraîner par son prosélytisme religieux, l'auteur lance parfois des jugements d'ensemble sur des impressions assez vagues ou des analogies un peu forcées. Pourtant, il faut le féliciter d'une probité, intellectuelle aussi bien que morale, qui est remarquable. C'est pourquoi la grande valeur de ce livre est d'être avant tout le témoignage, non pas d'un grand politique, non pas d'un économiste distingué, mais d'un homme de cœur. Semblable en cela aux réactions toutes personnelles que nous ont rapportées d'U.R.S.S. un Istrati, un Gide, un Céline. Pour en finir avec la méthode, notons que le souvenir d'un séjour précédent en janvier 1933 le garde « d'attribuer au national-socialisme tous les traits caractéristiques de la vie allemande d'aujourd'hui ».

A la fin de novembre, l'auteur a « confessé » assez de gens d'états sociaux très différents pour avancer cette certitude : « Le régime est beaucoup plus à gauche qu'on ne le croit en France, un peu moins qu'on ne le croit chez les bourgeois allemands ». Car les bourgeois, paraît-il, n'en sont pas contents. « Ils se plaignent de ce que toutes les réformes soient en faveur des ouvriers et des paysans; et que les impôts prennent les proportions d'une confiscation de capital ». Et un communiste, « un dur, chômeur depuis sept ans, ancien chef d'une compagnie de miliciens rouges », toujours irréductible, déclare pourtant : « Hitler? Il n'a qu'à appliquer son programme, maintenant qu'il a gagné. C'était presque le même programme que le nôtre! » Et voici des « phrases souvent entendues chez des bourgeois de l'espèce « grand bourgeois » : « Le peuple est favorable au régime. Les employés et les ouvriers y trouvent mille occasions de s'élever. Voyez notre gouverneur de la province : un employé de postes! Et voyez nos domestiques : ils ne nous respectent plus ». Ce qui montre assez bien, à mon sens, la dose de socialisme qu'il faut reconnaître au régime hitlérien, c'est l'atmosphère de ce « camp d'éducation sociale » d'où revient un petit industriel : « J'avais pour compagnon un ouvrier de mon usine. On apprend à se connaître en partageant la même chambre. Nous suivions des cours de politique et d'économie. Nous chantions ensemble. On nous interrogeait. La plupart des soirées libres, nous les passions en commun à l'auberge du village ». Et aussi la nouvelle attitude des plus jeunes étudiants qui sortent du camp de travail : « Le professeur ne leur inspire plus ce respect dû au titre et même à l'âge, qui était naguère si frappant en Allemagne ». De même que le nouvel aspect de la presse, qui « ne contient pas de récits de crimes, fournit beaucoup plus de textes que d'images, demande des articles à des écrivains et à des savants plutôt qu'à des acteurs ou à des coureurs cyclistes ».

Denis de Rougemont sort vite de ces observations de la vie courante pour s'interroger avec passion sur la mystique hitlérienne. Poussé par le démon des jeux de mots faciles, on serait tenté de dire que si la plupart des « antifascistes » y voit une mystification, notre auteur y flaire un mystère, et de l'origine la plus trouble. Bien sûr, on décèle tout de suite à la base « le sérieux et l'application » avec lequel les partisans du national-socialisme vous expliquent leur situation d'une manière « réaliste et scientifique »; il y a aussi le goût inné de ce peuple à marcher et à chanter par groupes; mais il y a bien plus grave, et en même temps bien plus beau : « La vérité, c'est que nous avons une conception héroïque de la vie. Tout dépend de cela ». dit un S.A., docteur ès lettres. Et surtout, d'après Rougemont, il y a le fait Hitler : il l'a vu parler, en mars 1936, au Festhalle de la ville; il lui fait l'effet d'un possédé, et je suis assez heureux qu'il n'ait pas éludé la difficulté de l'explication, car j'ai toujours été fortement tenté d'attribuer à une névrose le « culot » formidable du Fuehrer, de même qu'il s'en trouve à la racine de tout héroïsme, celui de Bonaparte ou celui de Robespierre.

Maintenant, l'étude de cette mystique, qui est au plus haut point créatrice d'unité, nous amène à considérer le totalitarisme du régime, et là, Denis de Rougemont étale un curieux parallèle entre le national-socialisme et le jacobinisme. Puis, ce qu'il voit très bien, c'est l'origine guerrière de cette organisation unitaire de la nation : « Les nazis ont tiré la grande leçon de la guerre; pour réussir à concentrer l'économie, il faut l'appui d'une mystique, qui paralyse les éléments d'opposition. ...Il lui faut la fameuse confiance, et une confiance disciplinée, à toute épreuve ». Mais, contre-partie inéluctable et terrible (toujours d'après Denis de Rougemont), cet Etat tout-puissant, qui est né de la guerre, ne peut vivre qu'en la préparant : « Tout ce que l'on fait là-bas se fait au nom de l'union sacrée, morale de guerre... Cet Etat compte à chaque instant avec l'éventualité d'une guerre, et il y puise sa force de cohésion. Quelle que soit donc la volonté consciente du Fuehrer et du peuple, il n'y a pas de raison de penser que l'aventure puisse bien finir ». Le problème pour nous est de maintenir la paix pour « condamner ainsi le régime adverse à une autodestruction de ses énergies belliqueuses ». Car la course au surarmement est impossible contre un Etat totalitaire, qui dispose de plus de crédits et d'une plus forte mystique.

Et Denis de Rougemont arrive à cette conclusion pratique : « Il est clair que la menace de guerre se confond actuellement avec le fait totalitaire. C'est pourquoi, préparer la paix, c'est préparer d'abord l'instauration d'un régime à base fédérale ». Révolution fédéraliste qu'il évoque ainsi : « Nous sommes contre la centralisation, contre l'étatisme, contre le nationalisme étatisé, contre toute espèce de fascisme imité de Mussolini, d'Hitler ou de Staline, mais aussi contre toute espèce de fascisme « à la française ». Parce que nous sommes pour le fédéralisme communaliste, pour l'exercice de l'autorité sur place, par des hommes responsables et qui savent ce qu'ils font, dans un cadre qui soit à mesure d'homme, — pour la seule vraie « démocratie », dirions-nous volontiers, si le mot ne couvrait aujourd'hui les plus flagrantes trahisons de la chose ».

Bernard DENIZET.

HISTOIRE DU TRAVAIL ET DE LA CIVILISATION par C. BOUGLÉ et G. LEFRANC.

Je tiens à signaler aux lecteurs de la « Révolution prolétarienne) un livre qui, pour plusieurs raisons, mérite leur attention. Il s'agit de « L'His-

toire du Travail et de la Civilisation » que C. Bouglé et G. Lefranc publient aux éditions du Syndicat National des Instituteurs (1).

⁂

Sans chercher loin, je vois trois raisons à indiquer ici.

L'éditeur, d'abord, nous intéresse. C'est la jeune, mais déjà active maison d'éditions du S. N. Nous devons l'encourager non seulement parce qu'elle est une maison syndicale, mais aussi parce qu'elle a à cœur de ne nous livrer que du travail de qualité. Pour nous en tenir à l'histoire, après l'admirable « Esquisse de l'évolution humaine » de notre ami Emery, nous sommes en droit de dire que la nouvelle publication de Sudel ne dépare en rien sa devancière. Ni pour le texte lui-même ni pour sa présentation. La typographie est excellente : claire et nette; le papier de bonne qualité; les reproductions sont impeccables. Dans un temps où le travail saboté tend malheureusement à se généraliser, on aime rencontrer et recommander un bon ouvrage d'artisans.

Second titre de ce livre, à nos yeux, ses auteurs, nos camarades C. Bouglé et G. Lefranc. Je ne suis pas sûr que tous les lecteurs de la *R.P.* les connaissent, et je voudrais les leur présenter brièvement, parce que je crois que cela est utile pour mieux apprécier le livre qu'ils viennent d'écrire.

Bouglé est directeur de l'Ecole Normale Supérieure : c'est un sociologue réputé et l'un des hommes les plus avertis de l'histoire des doctrines sociales aux dix-neuvième et vingtième siècles. Les lecteurs de la *R.P.* ne doivent pas ignorer que Bouglé a fait autant que quiconque pour faire connaître la pensée de Proudhon. Il n'est pas de ces intellectuels « arrivés » qui ont attendu le Front populaire pour marquer leur sympathie au syndicalisme.

Georges Lefranc dirige le Centre confédéral d'éducation ouvrière dont il a fait, en équipe avec Emilie Lefranc, un refuge de la pensée libre et un des foyers de la culture libérée de demain. Nul n'était plus qualifié que lui pour écrire une « Histoire du Travail et de la Civilisation ». Il a eu l'occasion d'étudier, il y a quinze ans, l'histoire des origines des chemins de fer; il y a deux ans, l'histoire du travail depuis le dix-huitième siècle, et il a publié, depuis 1933, divers travaux d'histoire économique et sociale. Le livre qu'il vient de nous donner, en collaboration avec Bouglé, n'est donc pas le fruit hâtif d'un travail improvisé, mais le résultat de réflexions et de recherches anciennes.

Et j'en arrive ainsi à la troisième raison de nous intéresser à cet ouvrage : sa matière en est neuve et présentée avec une maîtrise incontestable. Voyons cela de plus près.

⁂

L'ouvrage a été conçu pour l'enseignement dans la classe de scolarité prolongée (14 ans) qui est l'une des plus utiles réalisations du ministère Blum. Aussi se présente-t-il d'une manière un peu scolaire : chaque chapitre est précédé d'une lecture et suivi d'un court résumé, des cartes et des gravures accompagnent et illustrent le texte. Mais qu'on ne s'y trompe pas : cette méthode n'a pas que des inconvénients. Outre qu'elle permet d'attirer l'attention sur de fort instructives reproductions d'objets ou de tableaux du passé, sur des textes vieux de plusieurs siècles, elle oblige à une distribution claire et précise de la matière dans des chapitres distincts. Si la littérature y perd, les faits y gagnent, et je suis sûr que les travailleurs qui liront ce livre aimeront cette présentation.

Car les travailleurs liront ce livre qui retrace l'évolution du travail humain.

Cela commence à la Préhistoire, où les « Faiseurs d'outils » manifestaient déjà une extrême habileté dans la taille de leurs silex, et où les agriculteurs des cités lacustres connaissaient cent vingt espèces végétales, sans compter les céréales (trois variétés de froments, deux espèces d'orge, deux espèces de millet). Et cela va jusqu'à l'époque la plus contemporaine, jusqu'à « aujourd'hui », dans un monde où l'homme a « fini par dompter et par discipliner ces puissances mystérieuses qui étaient la vapeur, l'électricité, le pétrole, et où tout un peuple de machines s'est lentement constitué, exécuteur fidèle de ses volontés ».

Suivons les auteurs sur cette longue route.

C'est l'Antiquité d'abord qui les retient. Quelques chapitres d'histoire économique et sociale, écrits d'ailleurs dans une langue un peu sévère pour des tout jeunes adolescents de 14 ans. Ce qui frappe, c'est le souci de ne jamais séparer l'évolution économique de l'étude des classes sociales. Ainsi, le chapitre sur l'Egypte contient de nombreux détails sur le régime égyptien, les méthodes de construction des pyramides, le statut de la propriété agricole. Mais viennent en même temps des précisions sur le travail des hommes qui construisent la pyramide. « Qu'on se représente le transport de cet amas de matériaux, blocs de calcaire et de granit, pesant parfois de 350 à 400 tonnes, les files de convois par terre et par eau, le piétinement continu des bêtes et des gens à travers la poussière, le braiement des ânes, les cris des ouvriers, les rixes des matelots, le halage au débarcadère, les chantiers grouillants, les équipes ahanant en chœur, scandant leur effort au rythme des chansons de travail », — et, élargissant les perspectives, après avoir fait entrevoir le sort misérable des paysans rivés à la glèbe, et des travailleurs groupés dans les corporations, Bouglé ne manque pas de signaler d'un mot l'immense révolution sociale qui, vers 2400 avant J. C. fit un instant, dans le pillage et la dévastation, triompher les pauvres.

Ce qui frappe également, même dans ces chapitres sur l'Antiquité où pourtant la documentation accumulée par les érudits n'est pas surabondante, c'est le souci de suivre pas à pas le progrès technique. On en jugera par ces quelques lignes extraites du chapitre consacré à l'étude de l'industrie grecque, à propos de laquelle Bouglé souligne — avec une insistance tout à fait heureuse — qu'elle ne songea guère à utiliser la machine. « L'industrie grecque n'a pas connu, même à Athènes, l'emploi des appareils complexes décuplant la force produite par l'articulation des éléments transmetteurs de mouvement. Non que les Grecs ignorassent complètement ces posibilités : ils avaient dès longtemps en cette matière aussi, donné la mesure de leur ingéniosité... Les cadrans solaires sont remplacés par des horloges à eau. Des catapultes doublent les arcs. La roue à godets, utilisée dans tout le monde méditerranéen pour le travail des champs, est adaptée à des usages industriels. Et l'on sait faire tourner, par l'action de la vapeur, une petite boule creuse munie de deux soupapes d'échappement. »

Ce double souci de lier l'économique et le social, et d'insister sur le progrès technique, nous le retrouvons dans tout l'ouvrage, et notamment dans les importants chapitres consacrés par Lefranc à l'histoire du Travail et de la Civilisation au moyen âge.

Mais là, d'autres soucis se manifestent également, sur lesquels je veux attirer l'attention. D'une part notre camarade n'ignore pas que cette période de dix siècles d'histoire (cinquième au quinzième siècles) compte parmi les plus confuses et les plus mal connues de la majorité des lecteurs, et d'abord des jeunes élèves. Aussi n'a-t-il pas hésité à faire à l'histoire générale une part suffisante afin de relier aussi précisément que possible l'histoire du travail avec l'histoire d'ensemble du monde et notamment de la France.

D'autre part Lefranc a bien vu que c'était l'histoire paysanne qui est l'essentiel dans cette période. Pour cette raison il a écrit plusieurs chapitres sur la condition et la vie des paysans, pendant ces dix siècles, qui me paraissent excellents dans leur simplicité informée. Veut-on le tableau de la vie du paysan du haut moyen âge? Le voici :

(1) Sudel, 77, Bd St-Michel, Paris 5e. (18 frs).

« Les maisons de pierre sont rares; le paysan se contente d'une cabane de torchis dont les murs sont faits d'un bâti de bois garni d'un mélange d'argile, de paille et de foin hâchés. Comme couverture, presque toujours un toit de chaume; pas de cheminée. S'il y a des fenêtres, pas de vitres; en hiver on se protège du froid en bouchant les ouvertures avec du foin ou des volets de bois... Le mobilier est aussi sommaire : une huche pour pétrir et serrer le pain; un lit bien souvent simple paillasse sur un cadre que portent des tréteaux; une table et un buffet où ranger les ustensiles, les écuelles et la louche. La fourchette est totalement inconnue. » D'autres détails suivent, sur le costume, l'alimentation et les famines. Puis vient une étude très documentée des procédés de culture et des modes d'exploitation du sol, des droits des paysans et notamment de leurs « droits communaux ». Puis un chapitre spécial étudie les lents progrès de la condition paysanne, qui s'est améliorée à partir du onzième siècle grâce aux révoltes, aux efforts de l'Eglise et à la Renaissance du Commerce du douzième siècle. L'ensemble de ces chapitres constitue un tableau clair, mais nuancé et précis, de la vie dans les campagnes de France aux heures troublées des temps féodaux.

Enfin Lefranc a réellement voulu, à côté de l'histoire du travail évoquer celle de la civilisation. C'est pourquoi il décrit longuement les abbayes médiévales : centres de défrichement, foyers de culture méthodique, centres de commerce et d'industrie, centres d'hébergement, enfin, et peut-être surtout, atelier de copie des manuscrits : grâce aux moines, l'héritage culturel de l'Antiquité a été sauvegardé dans une large mesure. C'est également pourquoi il s'attache à décrire les villes du moyen âge, avec leurs rues étroites, leurs maisons hautes et entassées, leur saleté repoussante (ni pavés, ni égoûts, un ruisseau au milieu de la rue, les ordures, les porcs, et une odeur pestilentielle), leurs promeneurs nocturnes munis de torches, leurs truands, et leurs incendies (Rouen brûle six fois de 1200 à 1225). Et c'est enfin la raison qui le pousse à consacrer un chapitre aux Cathédrales et un aux Université — les unes centres de la vie populaire, les autres ruches bourdonnantes et facétieuses d'escholiers de fâcheuse réputation.

⁂

J'arrête là mon analyse de l'ouvrage de nos camarades. Je devrais signaler, après l'étude de la renaissance économique du 16e siècle, et l'éveil de la pensée scientifique moderne, les chapitres substantiels consacrés, à partir du 18e siècle à l'étude de la Révolution industrielle : ses causes, ses faits, ses conséquences économiques, techniques, sociales. Il suffit. Je tranche là à une histoire plus familière à beaucoup de lecteurs de la *R. P.* J'ai préféré insister sur des périodes plus lointaines pour montrer que justement leur histoire avait été faite avec un grand souci de toucher à des choses concrètes et essentielles.

Qu'on me permette pourtant d'ajouter que l'objectivité la plus grande anime tout l'ouvrage. Cette qualité primordiale, jointe aux autres, donne au livre de C. Bouglé et G. Lefranc une valeur que les deux auteurs ne soupçonnent vraisemblablement pas, mais que tous leurs lecteurs reconnaîtront aisément. Nos deux camarades viennent de donner aux travailleurs, et non seulement à leurs fils, un moyen de culture de la plus grande utilité. Qu'ils en soient remerciés.

Georges ALBERTINI.

Les travailleurs n'ont pas de patrie. On ne peut pas leur ravir ce qu'ils n'ont pas.

K. Marx et F. Engels.

FAITS ET DOCUMENTS

Les syndicats jaunes de Gandhi

On sait que dans toutes les colonies, aussi bien françaises qu'anglaises, la lutte pour la libération nationale est menée principalement par la bourgeoisie indigène, particulièrement la bourgeoisie intellectuelle. Celle-ci est amenée à s'appuyer dans sa lutte sur le prolétariat; il s'ensuit que les revendications d'ordre national et celles d'ordre social sont fréquemment étroitement unies. Mais les intérêts de classe d'une bourgeoisie quelle qu'elle soit, même lorsqu'elle cherche à se libérer d'une domination étrangère, ne peuvent jamais perdre complètement leurs droits, de sorte qu'il y a, dans presque tous les mouvements coloniaux, une « aile droite » qui n'hésite pas à faire passer ses intérêts et ses sentiments antiprolétariens avant les intérêts même de sa lutte contre l'impérialisme.

Aux Indes, à l'heure actuelle, c'est Gandhi lui-même — dont l'action, au fond, a d'ailleurs toujours été si trouble — qui a pris la tête de cette aile droit, bourgeoise en antiouvrière. On en verra un trait particulièrement frappant dons l'information qu'on va lire, qui est extraite d'une revue anglaise antiimpérialiste intitulée Empire.

Rappelons pour l'intelligence de ce texte que les différentes provinces de l'Inde sont dotées depuis quelques années d'un système représentatif (Parlement élu et ministres responsables) qui décide de la législation intérieure de la province. Dans presque toutes les provinces, les ministères actuels sont formés, totalement ou partiellement, d'hommes appartenant au « Congrès national hindou », c'est-à-dire à l'organisation qui rassemble toutes les tendances (ou à peu près) du mouvement de libération nationale.

Rappelons également que Bombay est la plus grande ville industrielle de l'Inde.

Dans la province de Bombay, le gouvernement, qui est constitué de membres du « Congrès national », a proposé une mesure qu'il lui sera difficile de concilier avec ses promesses électorales ou de rendre acceptable pour les travailleurs qui le soutiennent. Son projet de loi sur le travail a rencontré l'opposition de tous les syndiqués, aussi bien que de la fraction socialiste du Congrès national. Le principal point du projet est que les employeurs ne seront obligés de reconnaître un syndicat que lorsque le syndicat accepte de soumettre à l'arbitrage toute contestation avec le patron; les syndicats ne seront reconnus par le gouvernement que lorsqu'ils auront été reconnus par le patron pour la raison qui vient d'être dite. Lorsqu'un syndicat aura accepté l'obligation de l'arbitrage et aura abandonné son droit à la grève, il sera reconnu comme étant le seul syndicat existant dans l'industrie, même s'il ne renferme que 20% des syndiqués de cette industrie. Il recevra des privilèges variés. En revanche tout syndicat rival qui refuserait d'accepter l'arbitrage comme principe général, non seulement ne serait pas reconnu, mais serait pénalisé.

Les travailleurs qui appartiendront à des syndicats non reconnus seront représentés dans toutes les négociations par un fonctionnaire du gouvernement. En ce qui concerne l'arbitrage, une période de six mois est prévue pour la procédure de conciliation; pendant laquelle toute grève est interdite; de très lourdes peines frapperont quiconque « incitera » les travailleurs à ne pas participer à cette procédure ou se tiendra aux alentours du lieu où elle se passera.

Avec le dépôt de ce projet de loi coïncide un essai fait par M. Gandhi, et soutenu par tous les

éléments de droite du « Congrès », de constituer toute une série de syndicats dissidents (Seva Sangha Unions). Ces syndicats refusent de s'affilier à la Centrale syndicale (Trade-Unions Congress), repoussent la lutte de classes, acceptent le principe de l'arbitrage pour toutes les contestations avec les patrons et renoncent entièrement au droit de grève. Ces syndicats, qui paraissent différer fort peu des syndicats patronaux, se trouveront remplir toutes les conditions du projet de loi sur le travail de la province de Bombay, ils s'assureront ainsi le droit d'être reconnus par les patrons et par le gouvernement et seront habilités à représenter tous les travailleurs organisés des différentes industries. Nous voyons là une tentative, faite avec l'appui de Gandhi, de recommencer la politique de scission de 1929.

...M. Gandhi va prêchant que la lutte de classe est quelque chose de non-hindou, et qu'il pense que les propriétaires fonciers et les patrons doivent être regardés comme chargés des intérêts de leurs fermiers et de leurs ouvriers.

Les mots d'ordre de la C.G.T.

Ci-après une résolution de la C. G. T. en date du 25 novembre :

La Commission administrative de la C.G.T. assistée des secrétariats des Fédérations nationales, a tenu le 25 novembre une importante séance. Toutes ses décisions ont été prises à l'unanimité.

Protestation contre la répression

Elle a tout d'abord tenu à élever une ferme protestation contre les méthodes coercitives employées par le gouvernement à l'égard des travailleurs ayant cessé le travail pour manifester leur indignation à l'endroit des décrets-lois.

Elle a également décidé de lancer un appel à tous les travailleurs pour qu'ils évitent tout incident et toute action prématurée qui ne pourraient que porter préjudice à l'action générale de la Confédération. Les travailleurs doivent s'en tenir exclusivement à l'applicatoin des décisions confédérales. Ils doivent respecter scrupuleusement la discipline rigoureuse que les circonstances imposent. Nul mouvement particulier ne doit être déclenché en dehors de l'action décidée par les organismes responsables de la C.G.T.

A cet égard, la C.A. souligne que les militants qualifiés des organisations intéressées sont déjà intervenus pour faire assurer le respect de la discipline confédérale.

Le 30 novembre, arrêt du travail limité à 24 heures

La C.A. a décidé que le mouvement de grève envisagé par le Congrès de Nantes aurait lieu le mercredi 30 novembre. La durée de la grève est fixée à vingt-quatre heures. Quels que soient les circonstances et les événements, le travail devra reprendre partout le premier décembre au matin.

Les mesures de sécurité pour les personnes et de sauvegarde du matériel devront être prises et exécutées sans défaillance, dans le cadre d'une discipline rigoureuse, fixée par les Fédérations intéressées. Il est prescrit aux travailleurs des services de santé d'assurer régulièrement leurs fonctions.

La grève se passera dans le calme. Les travailleurs ne répondront à aucune des provocations qui pourront leur être faites.

La C.G.T. déclare que la grève se fera sans occupation d'usine, de chantier ou de bureau. Le mercredi 30 novembre, il ne sera organisé aucune manifestation ni tenu aucune réunion.

Après la grève, l'action de la C.G.T. contre les décrets-lois se poursuivra, selon les formes qui seront déterminées en temps utile par ses organismes responsables.

Notre action est uniquement dirigée contre les décrets-lois

Le mouvement de grève générale ainsi défini est uniquement destiné à protester contre les décrets-lois en général, qui atteignent le pauvre au bénéfice du riche et visent à relever le profit du capital aux dépens du travail. Il exprime la protestation de la classe ouvrière contre les décrets qui la frappent plus particulièrement en supprimant le repos du samedi sans aucune nécessité et sans aucun profit pour l'économie nationale, en établissant un nouveau régime d'heures supplémentaires que rien ne justifie.

La C.G.T. déclare que les décrets-lois organisent pour toutes les catégories laborieuses de France — ouvriers, fonctionnaires, paysans, petits commerçants, artisans et, en général, classes moyennes — l'augmentation du coût de la vie, la diminution de la capacité de consommation, c'est-à-dire sinon la misère, du moins l'aggravation insupportable de la gêne des foyers modestes. Seuls les grands capitalistes sont bénéficiaires des dispositions prises.

La classe ouvrière ne peut pas admettre que pour réaliser le redressement économique du pays on appelle le développement des profits particuliers et qu'on se fonde sur l'activité funeste des agioteurs de la Bourse.

Défense de l'intérêt général comme le 12 février 1934

Le mouvement de grève décidé par la C.G.T. sera un mouvement d'ordre et d'honnêteté. Il sera une opposition à un système que chacun peut considérer comme portant en lui les éléments d'une nouvelle débâcle qui ferait perdre à jamais au pays toute possibilité de redressement et d'indépendance.

Comme le 12 février 1934, la C.G.T., exprimant l'opinion de la presque unanimité des travailleurs de ce pays, prend en main la défense de l'intérêt général et de la justice sociale.

Elle est donc assurée que la sympathie de l'opinion sera acquise au mouvement, lequel ne pourra être exploité ni comme un mouvement politique ni comme un mouvement de renversement de l'ordre social.

Ainsi, la C.G.T. agit non seulement pour défendre les droits du travail, mais encore pour défendre le droit à l'existence de tous dans la justice et dans la liberté. La C.G.T. agit contre les décrets-lois que l'opinion publique, dans toutes ses couches, a condamnés.

Résolution du C.C.N. de la C.G.T.

Nous donnons ci-après la résolution adoptée le 5 décembre par le C.C.N. de la C.G.T. après la grève générale du 30 novembre :

Réuni le 5 décembre, le Comité confédéral national a examiné les résultats de l'action engagée par la Confédération Générale du Travail contre les décrets-lois du gouvernement de MM. Paul Reynaud et Daladier.

Le C.C.N. déclare que la nature et l'esprit de ces décrets-lois justifient amplement l'opposition irréductible de la classe ouvrière organisée.

Il observe que le mouvement, malgré les pressions et les violences inqualifiables exercées à l'égard des travailleurs, a eu dans tout le pays un développement dont les campagnes mensongères de la radio et de la presse n'ont pas réussi à masquer la réelle importance.

Le C.C.N. souligne que le mouvement de grève, uniquement dirigé contre les décrets-lois et dont il continue à réclamer l'abrogation était nécessaire et que sa justification apparaît lorsqu'on observe le recul déjà marqué par le gouvernement à l'égard de certaines des dispositions arrêtées par lui.

Il approuve sans réserves la Commission administrative, les Fédérations et le Bureau confédéral pour les décisions prises en ce qui concerne la date de la grève, la méthode d'action mise en œuvre, et l'attitude d'ordre et de discipline recommandée aux travailleurs.

Le C.C.N. adresse ses vives félicitations aux tra-

vailleurs qui ont suivi ces directives lesquelles ont permis à la grève de se développer sans incident notable qui puisse être imputé aux ouvriers.

Le C.C.N. dénonce l'illégalité des mesures de répression et de contrainte prises par le gouvernement supprimant en fait le libre arbitre des travailleurs. Il proteste contre le déploiement de forces et l'atmosphère d'état de siège que le gouvernement a fait régner dans les services publics, usant abusivement d'un droit de réquisition qui ne lui a été accordé par la loi que pour en user dans les cas d'une tension extérieure ou d'une agression manifeste mettant le pays dans la nécessité de passer de l'organisation du temps de paix à l'organisation du temps de guerre.

Le bilan de cette répression renforcée par les complicités patronales se traduit :

Par des milliers de travailleurs peuplant les prisons de la République;

Par des centaines de milliers de travailleurs lock outés, licenciés ou révoqués;

Par le licenciement systématique des délégués et des cadres syndicaux;

Par des corporations entières soumises à la signature de contrats individuels nouveaux.

Le C.C.N. s'élève avec force contre l'esprit de vengeance qui a guidé cette répression et signale à l'opinion publique les périls qu'elle comporte.

Cette situation appelle la classe ouvrière à considérer d'urgence tous les problèmes de solidarité posés devant elle à l'égard :

Des mouvements de grève qui continuent;

Des travailleurs emprisonnes;

Des victimes de la répression.

Le C.C.N. déclare que partout où les mouvements de résistance à l'oppression ont été nécessaires, ils doivent être poursuivis en même temps que des conversations doivent être recherchées par les Fédérations et les Unions départementales en vue de trouver leur solution.

En ce qui concerne les travailleurs emprisonnés à qui la C.G.T. adresse l'assurance de sa plus fraternelle sympathie, le C.C.N. réclame poux eux le bénéfice immédiat du régime politique, en attendant leur mise en liberté pour l'obtention de laquelle Fédérations et U.D. doivent immédiatement coordonner leurs efforts.

Par ailleurs, en ce qui concerne les licenciés, révoqués et lock-outés, la C.G.T. décide de prendre en mains l'organisation générale de la solidarité matérielle qui leur est due.

Le C.C.N. considère comme manœuvre sans noblesse et sans grandeur le fait d'avoir voulu suspendre les missions et mandats de certains militants syndicalistes.

Considérant cette attitude du gouvernement, le C.C.N. en renouvelant au secrétaire général de la C.G.T. l'expression de son entière confiance, l'autorise à maintenir sa décision de cesser toute participation aux organismes de collaboration avec les pouvoirs publics.

En outre, le C.C.N. entend répondre à la manœuvre du gouvernement en décidant que les militants de la C.G.T., des Fédération, de Unions de syndicats et des syndicats suspendront leurs participation aux organismes publics de collaboration, mais demeureront à leur poste là où ils assurent directement la défense des intérêts ouvriers.

La C.C.N. mandate les Unions départementales pour qu'elles saisissent les parlementaires de leur département de la situation existant dans leur circonscription, cependant que le Bureau confédéral saisira de son côté tous les parlementaires de la situation générale existant dans le pays.

Devant la situation générale, nationale et interntionale, le Comité Confédéral National considère que les troubles sociaux engendrés par la répression gouvernementale et patronale doivent prendre fin au plus tôt afin de redonner au pays le calme dans la production dont il a un besoin urgent.

A cet effet, la C.G.T. fait connaître qu'elle est prête à engager toute discussion utile pour mettre un terme au conflit actuel.

Enfin, convaincu qu'une œuvre de reconstruction économique doit être poursuivie en s'appuyant sur les forces laborieuses du pays, le C.C.N. décide de mener une campagne générale pour faire connaître son Plan de redressement et constituer, conformément aux résolutions de son Congrès, départementalement et nationalement, le Front de tous les citoyens et de toutes les organisations qui veulent sincèrement servir l'intérêt général de la nation et permettre à celle-ci de retrouver dans la prospérité reconquise sa sécurité et son indépendance.

Une telle volonté exprimée par le Comité Confédéral National appelle les travailleurs à demeurer fidèlement attachés à leur syndicat et à la C.G.T. pour poursuivre dans la plus grande confiance en eux-mêmes la grande œuvre d'émancipation et de libération du travail.

ENTRE NOUS

Souscription : octobre (suite)

Ledrappier (Paris), 10; Hubert (Seine), 8; R. Maupioux (Seine), 25; L. Martinet (Seine), 20; Marie Guilbert (S.-et-M.), 10; Bavoillot (Paris), 30; Roessel (Paris), '; Simplet (Rhône), 10; Pellerin (Seine), 10; Berthomier (Loire), 10; Gourd (Rhône), 10. — Total : 658 francs.

Abonnements de soutien : octobre

Théo Lippe, 65; Gassiès, 40; Romagne, 100; Lebeau, 100; Bory, 100; M., 100; R. Hagnauer, 50; Pinty, 100; Durupt, 50; Sandillon, 200. — Total : 905 francs.

Abonnements nouveaux : octobre

Paris, 4; Seine, 2; Côtes-du-Nord, 2; Ille-et-Vilaine, 2; Landes, 6; Nord, 1; Bas-Rhin, 1; Rhône, 1; Deux-Sèvres, 1; Algérie, 3; République Argentine, 1; Belgique, 1. — Total : 25.

Souscription : novembre

Fradin (Paris), 10; Van Z. (Alpes-Maritimes), 20; J. B. (S.-et-L.), 30; Mersch (Bas-Rhin), 50; Bordes (Rhône), 4; Richard (Seine), 5; Huitel (Seine-Inférieure), 12,50; Lagain (Côtes-du-Nord), 5; Calame (Suisse), 20; Lefebvre (Aisne), 20; Bénit (Allier), 15; L. Pelletier (Paris), 10; Maleysson (Haute-Loire), 10; Richou (Somme), 10; Brabant (Nord), 50; Philippon (Cher), 10; Giron (S.-et-O.), 5; Farvacque (Nord), 5,20; Magri (Bas-Rhin), 5; Roux (Rhône), 20; Robert (Paris), 10; Jason (Tunisie), 10; Leblanc (Aisne), 10; G. Pelletier (Seine), 10; Porte (Loire), 10; Chauviat (S.-et-O.), 5; Fritsch (Paris), 5; Carpentier (Paris), 5; Gauzy (Gard), 5; Castellaz (Paris), 5; Lavand (Vendée), 5; Cerf (Paris), 10. — Total : 396 fr. 70.

Abonnements de soutien : novembre

Lippe, 28,90; M. Lévy, 100; Jamar, 100. — Total : 228 fr. 90.

Abonnements nouveaux : novembre

Paris, 5; Seine, 1; Allier, 2; Ardèche, 1; Côte-d'Or, 1; Gironde, 3; Indre, 1; Isère, 1; Haute-Loire, 1; Meurthe-et-Moselle, 1; Nord, 1; Oise, 1; Puy-de-Dôme, 1; Basses Pyrénées, 2; Seine-et-Marne, 1; Tunisie, 1; Belgique, 2. — Total : 27.

Le gérant : M. CHAMBELLAND

Imp. S.N.I.E., 32, rue de Ménilmontant, Paris (20e)

Les derniers événements nous ont montré la nécessité de bien comprendre les rivalités impérialistes et leurs raisons économiques

Pour cela il faut lire :

Précis de Géographie économique

par HORRABIN

traduit par J. Péra

45 cartes **prix : 9 fr. franco**

Adresser la commande et son montant à notre C. C. P. :
« REVOLUTION PROLETARIENNE », 54, rue du Château-d'Eau.
Compte N° 734.99. Paris

L'attitude inqualifiable des communistes durant la dernière crise a commencé à dessiller pas mal d'yeux

---

Il faut en profiter pour faire connaître

la vérité sur l'U.R.S.S.

Pour cela diffusez inlassablement la brochure d'

YVON

Ce qu'est devenue la Révolution russe

Les 5 exemplaires : 10 francs **Les 10 exemplaires : 18 francs**

L'exemplaire : 2 frs. 50

Autres ouvrages sur l'U.R.S.S.

Yvon (*préface d'André Gide*) : **L'U.R.S.S. telle qu'elle est** — **prix : 28 frs.**

A. Ciliga : Au pays du grand mensonge — **prix : 28 frs.**

Andrev Smith : J'ai été ouvrier en U.R.S.S. — **prix : 18 frs.**

Adresser les commandes et leur montant à notre C. C. P. :
« REVOLUTION PROLETARIENNE », 54, rue du Château-d'Eau.
Compte N° 734.99. Paris